



L'écho MASSÉRAC

Janvier 2026

Bulletin Municipal



Un dimanche à Massérac

Journée de fête et d'histoire...



École publique Robert Deschamps

www.masserac.bzh

Mairie ☎ 02 40 87 24 18

accueil@masserac.bzh

Appli
IntraMuros



► 2025

NOUVEAUX arrivants

petits terrassements, maçonnerie, travaux espaces verts, divers
bricolages, création de réseaux enterrés

CJA

Multiservices



Christophe Daval cjalchristophedaval@gmail.com 06 67 88 96 34 Masserac

*Bienvenue
à tous*



M^{me} Christiane et Pascal AMELINE

M. Frédérik ARSICAUD

M. Luc BOUVRON

M. Alexandre BUNOUF

M^{me} Lilie CALZADA SANTIAGO et M. Rudy PINAUD

M. Christophe DAVAL

M. Sébastien FENEUIL

M. Jean-Patrick GILBERT

M. Julien LANDRAIN

M^{me} Dany LENOBLE et M. Patrick LE GUILLANT

M^{me} Perrine LETELLIER

M^{me} Michèle MANESSE

M^{me} Christine et M. Patrick MAURICE

M^{me} Agnès MOINARD et M. Benjamin ALETON

M. Stéphane MONGERMONT

M^{me} Gabrielle POTHIN

M. Yannick RICHARD

M^{me} Hélène ROBERT-MERLIN

M. Alain SAINDON

M^{me} Céline THOMAS et M. Antonin FOUILLOUX

**MATHI BAT
NEUF & RÉNOVATION**



Tout travaux maçonnerie

Création d'agrandissement

Carrelage/ Faïence

Tel: 06-37-95-13-24

Mail: allagmathias96@gmail.com

MASSÉRAC 44290

Paysagiste

Enduit extérieur



CTLP MULTISERVICES

M.TESSÉ Patrice 44290 Massérac



Travaux intérieur / extérieur
entretien espace vert / jardin

TEL : 06-33-34-20-74

ctlpmultiservices@gmail.com



CRÉDIT
D'IMPÔTS
de 50%

SI
services à
la personne

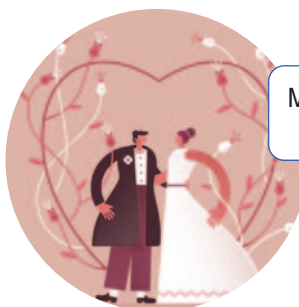
EXPERT PAPIERS
Pascal Prigent

Le professionnel de l'assistance
administrative aux particuliers à domicile
06 62 58 34 69

pascal.prigent@expertpapiers.fr

Mariage

M^{me} Azénor FRÉROT et M. Matéo TERRIER
le 13 septembre 2025



3 Naissances dont

Jenna, Élisabeth BIOU le 4 janvier 2025
Éliot LE CADRE le 29 septembre 2025





Janvier 2026

Sommaire



■ ÉDITOS

Le Mot du Maire	5
Le Mot du Député	7
Le Mot du Président de Redon Agglo	9

■ EN BREF

Tarifs des salles	4
Horaires trains	4
Remise des dictionnaires	4

■ À LA UNE

Médical-Paramédical	10-11
Les services d'Aides à domicile	12-13

■ INFOS COMMUNALES

Commission Bâtiments	14
Commission Voirie et commission CCAS	15
Rencontre avec l'Architecte du 44	16
Mémoire et Résistance	24
Le 11 novembre 2025	25
Groupe Scolaire Robert Deschamps	26-29
Frédéric Ville de passage à Massérac : rencontre	30
Médiathèque	31

■ ÉCHOS DU CONSEIL

Permanences des Élus	17
Comptes-rendus des conseils municipaux	17-23

■ INFOS REDON AGGLOMÉRATION

Transport à la demande : RED	6
Aide financière pour l'assainissement	8

■ INFOS INTERCOMMUNALES

Mission à Madagascar	32-34
Atlantic'Eau	35-36
Natura 2000	37
La commune vous aide : plantations de haies bocagères	37
La Jussie	38-39

■ VIE ASSOCIATIVE

Les Fours s'éveillent	40-41
Les 2 Rivières	42
ACCA	42
Amicale Laïque	43
Le Verger	43
Amicale laïque	43
Association Doudou	44
Massérac Photo	44
Association Jumelage	44
AMEST	45
Paim'Bulle	46
Théâtre «EPPN ?»	47
Histoire et Patrimoine	48
Hommage à Alain Clavier	49
Rétrospective «Festival de Massérac du 28-29 juin 1975»	50-53
Festival médiéval 2026	53

■ UTILE

Liste des Associations	54
Listes des Artisans - Commerçants	3 ^{ème} de couve
Manifestations 2026	4 ^{ème} de couve

MAIRIE DE MASSÉRAC

☎ 02 40 87 24 18

Email accueil@masserac.bzh
Site internet www.masserac.bzh

**HORAIRES D'OUVERTURE
DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC**
Du lundi au vendredi **9 h - 12 h**
Le samedi matin **9 h - 11 h**
Fermé en juillet et août

AGENCE

POSTALE COMMUNALE
**HORAIRES D'OUVERTURE
AU PUBLIC**
Du lundi au vendredi **9 h - 12 h**
Fermée le samedi

ÉCOLE PUBLIQUE

ROBERT DESCHAMPS

☎ 02 28 05 04 84

HORAIRES DE L'ÉCOLE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8 h 45 - 12 h 15 / 13 h 45 - 15 h 30
Le mercredi de 8 h 45 - 11 h 45

TAP - Temps d'Activités

Péri éducatives
15 h 30 à 16 h 15

MÉDIATHÈQUE

☎ 02 40 79 35 12

**HORAIRES D'OUVERTURE
AU PUBLIC**
Mercredi : 15 h - 17 h 30
Jeudi : ACCUEIL DES CLASSES
Samedi : 10 h - 12 h 30
Fermée en juillet et août

TÉLÉMÉDECINE

☎ 02 40 87 24 18

**HORAIRES D'OUVERTURE
AU PUBLIC**
Du lundi au Vendredi **9 h - 12 h**
Le samedi **de 9 h - 11 h**

CORRESPONDANTS DE PRESSE



OUEST-FRANCE Cédric CADRO
☎ 06 30 06 29 07 cadro.cedric@gmail.com
PRESSE Océan Samir DJOUADI
☎ 06 15 33 56 37 infosamir@yahoo.fr
ANNONCES LOCALES www.infolocales.fr
LES INFOS redaction@infosredon.fr

Directeur de la publication :
Fabrice SANCHEZ

Maquette : Valérie GÉRARD
www.lateliergraphic35.fr

Impression : P2ID REDON
☎ 02 99 72 21 07

Bulletin 2026 tiré à 800 exemplaires

Urbanisme 2025

- 49** Certificats d'urbanisme
- 34** Demandes Préalables de travaux
- 4** Permis de construire

HORAIRES Trains SNCF



REDON vers Massérac

06 h 31 - 06 h 54 (via Beslé)
 07 h 33 - 08 h 13 (via Beslé)
 12 h 29 - 12 h 36
 17 h 28 - 17 h 36
 18 h 33 - 18 h 40

MASSÉRAC vers Redon

06 h 55 - 07 h 04
 07 h 15 - 07 h 24
 08 h 14 - 08 h 22
 12 h 37 - 13 h 22
 17 h 37 - 18 h 22 (via Beslé)
 18 h 41 - 19 h 22 (via Beslé)

15 et 22 mars 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LIEU DE VOTE : SALLE du CONSEIL MUNICIPAL de MASSÉRAC

ATTENTION FIN du panachage :
 on ne peut plus rayer des noms
 ou en rajouter sous peine de
 voir son bulletin NUL.

16 novembre 2026

à partir de 14 h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

SERVICE RÉSERVÉ aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Inscription à la mairie

☎ 02 40 87 24 18



EN BREF



Remise de dictionnaires aux élèves de CM2

Samuel, Chloé (ci-dessus), Benoît, Khélia et Basil : dans un monde de plus en plus globalisé, apprendre l'anglais devient essentiel pour vos futures études, vos voyages, et peut-être même pour votre carrière professionnelle. Ce dictionnaire est un outil précieux pour vous accompagner dans cet apprentissage. Je vous encourage à l'utiliser tous les jours, à explorer de nouveaux mots, à pratiquer la langue et à vous ouvrir à d'autres cultures. L'anglais est une langue vivante, et vous avez désormais une clé pour mieux la comprendre.

Tarifs 2026

LOCATIONS SALLES MASSÉRAC

SALLE POLYVALENTE	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS	
	COMMUNE	HORS com.	COMMUNE	HORS com.
1/2 journée 14 h à 2 h du matin	60	120	60	120
1 journée	200	380	200	380
2 journées	300	560	300	560
Caution	350	350	350	350
Arrhes	50	50	50	50
Forfait nettoyage	300	300	300	300
SALLE DE LA GROTTÉ	COMMUNE		HORS com.	
	COMMUNE	HORS com.	COMMUNE	HORS com.
1 journée	50	80	GRATUITE	—
2 journées	90	150	GRATUITE	—
Caution	50	50	GRATUITE	—
Forfait nettoyage	110	110	110	—
FOUR BOIS *	COMMUNE		HORS com.	
	COMMUNE	HORS com.	COMMUNE	HORS com.
1 journée	50	100	40	100
2 journées	70	140	—	—
Caution	100	100	—	—
Arrhes	50	50	—	—

Location avec présence membre ASSO FOURS

Location sans présence ASSO FOURS : Formation obligatoire auprès de l'Association FOURS

Des arrhes des 50[€] sont demandés à chaque réservation, excepté pour les associations communales.
 Une caution est demandée à chaque réservation.

*Bois de qualité à fournir

BARBECUE DU FOUR

TABLES & BANCs 3,50[€] la table

20[€] la journée - 40[€] la journée avec le tournebroche

PERCOLATEUR 5[€] la journée

→ Gratuits pour les Associations de Massérac

HALLES GRATUITES
 pour les Commerçants ambulants
 VENTES de PRODUITS

Mesdames, Messieurs,
Chères Masséracéennes
Chers Masséracéens,



Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2026 en évoquant les défis et réussites de l'année précédente.

Bilan de l'année 2025

L'année a été marquée par des inondations, rappelant les crues de 1995 et 2001, touchant plusieurs habitations et infrastructures.

Je salue l'engagement des bénévoles et des agents municipaux, notamment Régis Clavier, qui a géré la crise des inondations de janvier 2025 en mon absence.



Une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été obtenue, facilitant le soutien aux sinistrés.

Des demandes de subventions ont été faites pour réparer les routes, bien que la réponse de l'État ait été très tardivement négative.



Dynamisme Associatif et Économique

La commune a connu un fort dynamisme associatif en 2025, avec des initiatives comme la vente de pain par l'association des fours, attirant une large audience sur les réseaux sociaux.

Deux nouvelles associations ont été créées : « Paim'bull » pour des cours de yoga et un festival historique prévu pour juillet 2026.

Plusieurs autoentrepreneurs ont vu le jour, et le Gaec des 2 ponts a élargi son offre de produits bio.

Projets et Perspectives pour 2026

L'année 2026 sera électorale, avec des changements dans le processus de vote (voir page 4, ci-contre).

Je souhaite la bienvenue aux 18 nouveaux habitants (sans compter les enfants) et j'encourage votre implication dans la vie communale.

L'important c'est toujours d'être exemplaire dans la solidarité et le soutien aux personnes en difficulté, avec bien sûr l'engagement collectif pour le bien-être de la commune.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur et de réussite pour tous.

Fabrice Sanchez, Maire de Massérac
f.sanchez@masserac.bzh



Scannez ce QR Code et retrouvez
le discours complet des Vœux du Maire
du 4 janvier 2026



Mobilités locales

L'offre s'étoffe avec Redon Agglomération

Un service de mobilité pour TOUS est disponible depuis le 1^{er} septembre 2025, il combine le transport urbain et le transport sur réservation. Piloté par les services de REDON Agglomération, il vise à faciliter les déplacements tout en réduisant l'usage de la voiture individuelle.

Les lignes de transport urbain

Depuis le 1^{er} septembre 2025, les usagers peuvent bénéficier d'un transport urbain du lundi au samedi, de 6 h 30 à 19 h :

- Ligne A** reliant Sainte-Marie à Allaire
- Ligne B** entre Saint-Nicolas-de-Redon et Saint-Perreux, desservant Redon
- Ligne C** circulant sur la commune de Redon

LE TRANSPORT SUR RÉSERVATION (TSR)

Il est disponible pour les 31 communes de REDON Agglomération du lundi au samedi, de 6 h 30 à 19h. Un service en porte-à-porte sera assuré pour les personnes en situation de handicap (sur présentation de la Carte Mobilité Inclusion). Pour réserver son trajet : **02 30 24 25 26** ou par mail : reservation@red.bzh de 9 h à 17 h (informations à indiquer : nom, numéro de téléphone, adresse mail, date du trajet, arrêt de départ et d'arrivée). La réservation sera possible jusqu'à 17 h, la veille du trajet et à partir du 25 août.

Une grille tarifaire homogène entre les services

Pour voyager sur le réseau de transport, le ticket unité sera de 1,50€. Il sera possible d'acheter des titres journées (3€) et carnet de 10 tickets (12€). Ces titres de transports pourront être utilisés sur les réseaux de transport urbain ou sur réservation.



Un abonnement mensuel (25€/ mois) et annuel (250€/ an) seront proposés. Un accès à une tarification réduite sera possible pour certains bénéficiaires. L'achat de titres de transport sera possible via une application numérique dédiée. Toutefois, la vente à bord des véhicules sera possible (ticket 1 h plein tarif uniquement).

Afin d'encourager l'utilisation de ces services, une période de gratuité sera instaurée du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025.

Transport sur réservation
MODE D'EMPLOI

CHOOSE VOTRE TRAJET
1

DÉFINIR VOS HORAIRES
2

RÉSERVER
3

MASSERAC

CHOISIR VOTRE TRAJET

Sam souhaite partir de «Mairie» pour arriver à la «Gare SNCF» de Redon à 16h10.

D'OÙ PARTEZ-VOUS ?

OÙ ALLEZ-VOUS ?

LE PLESSIS

- REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme
- MASSERAC : Mairie
- AVESAC : Parking Bascule
- GUÉMENÉ-PENFAO : Centre commercial des 3 rivières, Médiathèque, PA La Touche, Église Guénouvry, Route de Nozay, Gare de Beslé

COISMO

- REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme
- MASSERAC : Mairie
- AVESAC : Parking Bascule
- GUÉMENÉ-PENFAO : Centre commercial des 3 rivières, Médiathèque, PA La Touche, Église Guénouvry, Route de Nozay, Gare de Beslé

MAIRIE

- REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme
- AVESAC : Parking Bascule
- GUÉMENÉ-PENFAO : Centre commercial des 3 rivières, Médiathèque, PA La Touche, Église Guénouvry, Route de Nozay, Gare de Beslé

Mireille part de «Mairie» pour déjeuner chez une amie à Avesac. Elle souhaite arriver à «Parking Bascule» à 12h et repartir à 14h. Après étude des disponibilités, le service RSD confirme cette réservation. L'horaire de son départ lui est communiqué la veille de son trajet.

Arrêts de proximité (destination et/ou de prise en charge)

Arrêts de prise en charge uniquement

Pôles de correspondance Redon

DÉFINIR VOS HORAIRES

À QUELLE HEURE SOUHAITEZ-VOUS ARRIVER ?

HEURES D'ARRIVÉE À LA GARE*
7:15
8:20
9:20
12:20
16:10
17:10
18:10
-

À QUELLE HEURE SOUHAITEZ-VOUS REPARTIR ?

HEURE DE DÉPART DE LA GARE*
-
8:40
9:40
13:30
16:40
17:40
18:40
19:40

*Les autres pôles de correspondances de Redon sont accessibles avec un écart de quelques minutes.

ARRÊTS DE PROXIMITÉ

HEURES D'ARRIVÉE À L'ARRÊT DE PROXIMITÉ	HEURE DE DÉPART DE L'ARRÊT DE PROXIMITÉ
8:00	10:00
9:00	11:00
12:00	14:00
15:00	17:00

DÉPART
 DESTINATION
 RETOUR

Vous choisissez d'arriver et de repartir selon les horaires ci-dessus

Ce service innovant bénéficie d'une enveloppe financière ajustée, rendue possible grâce à la contribution des **employeurs** de 11 salariés et plus, publics et privés du territoire. Les horaires des arrêts des lignes urbaines et le fonctionnement du transport sur réservation seront communiqués dans le courant de l'été 2025 sur le site internet de REDON Agglomération. **Les fiches horaires des lignes urbaines et un guide d'utilisation du Transport sur réservation seront accessibles en mairie.** ■

Chères habitantes et chers habitants

Chères habitantes et chers habitants
de la 6^{ème} circonscription,

Rien n'est simple à l'Assemblée - lassitude, tensions, instabilité - mais, en accord avec mes engagements, je continue de travailler, calmement mais fermement, au service de toutes et tous. Sur notre territoire comme à Paris. Rien n'est simple, comme dans notre société où l'expression radicale prend trop souvent le pas sur la réflexion et l'échange. En toute humilité, ma boussole reste l'espoir de préserver notre modèle social et de contribuer à préparer un avenir soutenable et désirable.

J'entends la colère vis-à-vis des politiques, parfois la tentation du renoncement ou l'envie de tout balayer. L'espoir ne réside pas dans la division, mais dans la reconstruction. Il passe par l'égalité devant l'impôt, par le renforcement de nos services publics, par la solidarité entre nos territoires. Ce sont ces valeurs qui font notre fierté : un pays où l'on ne vous demande pas votre carte bancaire pour savoir si on vous soignera ou non, un pays où l'école joue pleinement son rôle d'émancipation, où la justice, les forces de sécurité intérieure, l'assurance retraite ou maladie... doivent nous protéger des risques et aléas de la vie.

Cette nouvelle année sera celle des élections municipales, un moment clé pour notre démocratie locale. Et pour cette politique du quotidien qui me tient toujours tant à cœur.

Alors en 2026, plus que jamais : résistons et espérons. Résistons à la résignation. Espérons en la force du collectif. Et continuons, ensemble, à faire vivre nos valeurs d'entraide, de lien et de solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, en bonne santé, de projets partagés et d'engagements porteurs d'avenir. Vous pourrez compter sur moi pour continuer d'agir à vos côtés.

Jean-Claude Raux
jeanclauderaux.fr





Les aides financières de Redon Agglomération pour la mise en conformité de l'assainissement

REDON Agglomération a mis en place des dispositifs d'aides financières avec l'association de différents financeurs dans le but d'apporter un meilleur service aux usagers, de limiter l'impact des rejets domestiques vers le milieu naturel et de s'assurer que les eaux usées soient correctement traitées conformément à la réglementation en vigueur.

AIDES



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Critères d'attribution

- Pour qui ?** Propriétaire
- Dans quel cas ?** Branchement non conforme (exemple : mauvais raccordement au réseau, mélange eaux usées et eaux pluviales, absence de tabouret de branchement...)
- Revenus ?** Aucun critère de revenu pour cette aide

Financeurs



MONTANT D'AIDE

50% du montant des travaux
(pour un montant de travaux plafonné à **9 350€**)

**En cas de demande
d'information complémentaire :**

REDON
Agglomération
Bretagne Sud

Service Eau et Assainissement

☎ 02 99 70 34 34 (choix 2)

ou par mail :

eau.assainissement@redon-agglomeration.bzh

www.redon-agglomeration.bzh

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Critères d'attribution

- Pour qui ?** Propriétaire / occupant en résidence principale
- Dans quel cas ?** « Installation non conforme » ou « absence d'installation » + risque sanitaire et / ou environnementale avéré
- Revenus ?** Ressources « très modeste » selon le barème de l'ANAH*

MÉNAGE AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES (€) Barème 2025 - ANAH	
NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE
1	17 173€
2	25 115€
3	30 206€
4	35 285€
5	40 388€
Par personne supplémentaire	+5 094€

* Agence Nationale de l'Habitat

- Autres critères** Logement de plus de 15 ans
Mise en place d'une installation sans consommation d'énergie (hors poste de relevage et sauf contraintes techniques justifiées)

Financeurs



MONTANT D'AIDE

20% du montant des travaux
(pour un montant de travaux plafonné à **10 000€**)
+ aide complémentaire de l'ANAH (sous certaines conditions et selon la localisation du bien, d'un montant équivalent à celui attribué de REDON Agglomération)

AUTRES AIDES CUMULABLES

Éco-Prêt à Taux Zéro (voir auprès de l'organisme bancaire)



Jean-François Mary

Redon agglomération, espace de **coopération entre 31 communes, œuvre pour l'intérêt général**. Chaque jour nous écrivons ensemble notre histoire collective, où chaque décision est le fruit d'un dialogue entre les acteurs locaux, les élus et les habitants pour un territoire attractif, solidaire et tourné vers l'avenir.

REDON Agglomération accompagne ses habitants et ses entrepreneurs, en pérennisant les services existants tout en optimisant leur efficacité et en les adaptant aux nouveaux enjeux.

Nos priorités articulées autour de la mobilité, du logement et du développement de l'emploi et de l'économie sont issues du projet de territoire partagé avec toutes les communes.

Des offres de mobilités adaptées avec RED

Le service de mobilité installé à la rentrée de septembre, combine l'engagement de REDON Agglomération et de nos deux régions. Il concrétise notre volonté de **mieux relier nos communes, de faciliter tous vos déplacements, vous permettre de réduire vos charges et de promouvoir des mobilités durables**.

Les habitants de Massérac ont accès à un transport collectif sur réservation, avec 3 arrêts : Le Plessis, Coismo, et Mairie.

Les résultats de fréquentation progressent chaque semaine, nous vous encourageons à tester le transport sur réservation qui vous permettra de voyager à petit coût, de protéger notre environnement et de faire de belles rencontres. Par mail, par téléphone, vous pouvez réserver votre voyage pour rejoindre une gare, un pôle commercial ou des médecins.

Les horaires pour arriver ou repartir des gares sont fixes et ceux à vos arrêts dépendent du nombre de personnes à prendre et vous sont communiqués la veille.

Grâce à un dialogue constructif entre la Région Bretagne, **REDON Agglomération et la commune de Langon, un nouvel arrêt matinal à la gare de Fougeray-Langon, en direction de Redon, a enfin vu le jour.**

Former les soignants de demain, ici et maintenant

L'autre grande nouvelle de la rentrée est l'**ouverture de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) au lycée Beaumont de Redon, après deux années de préparation**. Le projet est porté par le centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir, REDON Agglomération et la Région Bretagne, en partenariat avec l'ARS. Une belle synergie entre formation, santé et développement local qui vient renforcer notre contrat local de santé et notre recherche de nouveaux professionnels de santé !

Se loger dans une habitation adaptée à son besoin

Pour ce qui est du logement, nous avons déjà lancé une dynamique forte en lien avec les communes, avec des objectifs clairs pour permettre à chacun d'accéder à un logement adapté.

Outre des documents d'urbanisme intercommunaux ambitieux en matière de nombre de logement, un budget de 6 millions d'euros pour notre Plan Local de l'Habitat (PLH) et nous avons créé une synergie interdépartementale des acteurs pour faciliter l'accès au logement social.

Territoire d'industrie

Nous préparons également l'avenir en accompagnant les entreprises vers les nouvelles technologies et dans leur développement, et en créant des infrastructures adaptées ou des espaces pour accueillir les entreprises tout en respectant notre environnement.

Les élus de REDON Agglomération vous souhaitent une belle fin d'année et vous présentent leurs vœux pour 2026.

TÉLÉCONSULTATIONS

- **65 téléconsultations** sur les 12 derniers mois
- **6 mn /patient :** temps passé en téléconsultation
- **50% :** part hommes / femmes
- **46 ans :** âge moyen

TESSAN, Jérémie SULTAN
Responsable de l'expérience client

Médecins Généralistes

BAINS-SUR-OUST (35600)

- Dr Béatrice LE GUILLOU
- Dr Catherine LAINE PLICHON
19 Place Nominoë
☎ 02 99 91 72 18

GRAND FOUGERAY (35390)

- Dr Rosalie MACE
- Dr Yon VENG LY
10 Rue de la Personne
☎ 02 23 10 86 39

GUÉMENÉ-PENFAO (44290)

- Dr Thierry DAN
53, Rue du G^{al} de Gaulle
☎ 02 28 05 11 42
- Dr Sandra FOUGÈRE
32 Bd de Courcelles
☎ 02 99 91 06 11

REDON (35600)

- Dr Héroïse GUYARD
- Dr Jean-Louis LE COZ
- Dr Antoine MOUTEL
6 Rue Francis Deniaud
☎ 02 99 71 22 33
- Dr Cotic LAMBERT
9 Avenue Pèlerin ☎ 02 99 72 86 08
- Dr Catherine EON
9 Avenue Pèlerin ☎ 02 99 72 71 39
- Dr Céline BOCHE
2 Grande Rue ☎ 07 81 47 53 39
- Dr Christine HASSIB
4 Rue Violettes ☎ 02 99 72 51 64
- Dr Delphine CIVEL
- Dr Élise DALMAS
- Dr Emmanuel CARRÉ
2 Grande Rue ☎ 02 23 63 25 02
- Dr Jean-Luc LEMASSON
ZA de Cotard - 6 Rue Francis Deniaud
☎ 02 99 71 00 87
- Dr Jacqueline et Jean-Pierre CADO
14 Boulevard de la Liberté
☎ 02 99 71 07 07

À la UNE

MÉDICAL • PARAMÉDICAL

Infirmières

Cabinet soins infirmiers Baluel-Lailé



Le cabinet est composé de 2 infirmières diplômées d'État (IDE) ; Carole Baluel et Aurélie Lailé.

Elles sont conventionnées avec l'assurance maladie. Les soins courants sont : les prises de sang, les pansements, les injections, les perfusions, l'aide à la gestion des médicaments, les surveillances cliniques et l'accompagnement des patients atteints de pathologies chroniques.

Les soins sont assurés 7 j / 7 et se déroulent au cabinet ou au domicile du patient. Les soins sont réalisés selon une prescription médicale ou selon le rôle propre de l'infirmier. Le métier d'infirmier évolue : Carole et Aurélie ont suivi une formation afin de pouvoir PRESCRIRE et ADMINISTRER tous les vaccins du calendrier vaccinal pour les plus de 11 ans (l'injection des enfants de moins de 11 ans reste possible sur prescription médicale), conformément à la réglementation professionnelle. Le cabinet propose des bilans de prévention pour les : 18 – 25 ans, 45 – 50 ans, 60 – 65 ans, 70 – 75 ans.

Ces bilans sont pris en charge par l'assurance maladie. Ils permettent de faire un point sur la santé, la prévention, la mise à jour des vaccins, le relais avec les professionnels de santé du secteur.

Tout ceci dans le respect des dispositions en vigueur et du libre choix du praticien.

CABINET BALUEL – LAILÉ ☎ 02 40 87 09 62 ou 06 69 51 28 11
6 rue du lavoir 44290 MASSÉRAC

Ophtalmologues

BAIN-DE-BRETAGNE (35470)

- Cabinet d'ophtalmologie
12 Rue de la Loire ☎ 02 99 43 78 41

DERVAL (44590)

- Dr Bruno RIOUX
5 Rue Ronde ☎ 08 90 16 30 40

NOZAY (44170)

- Cabinet d'ophtalmologie
7 Route Rennes ☎ 02 40 87 17 77

REDON (35600)

- Cabinet d'ophtalmologie
4 Bd de la Liberté ☎ 02 99 71 18 00

ST-NICOLAS-DE-REDON (44460)

- Cabinet d'ophtalmologie
55 Rue de Nantes ☎ 02 99 71 60 80

Dentistes

GUÉMENÉ-PENFAO (44290)

- Cabinet Dentaire
37 Rue Houssine ☎ 02 40 51 18 32

REDON (35600)

- Cabinet Dentaire
6 Rue Francis Deniaud ☎ 02 99 71 01 54
- Cabinet Dentaire
6 Rue Thiers ☎ 02 99 72 75 06

Graphothérapeute

Le rôle du graphothérapeute est de prévenir, dépister et rééduquer les troubles de l'écriture. En évitant l'ilisibilité, lenteur et douleurs, la graphothérapie a pour but d'aider la personne à améliorer son écriture et à retrouver le plaisir d'écrire. L'écriture de votre enfant est illisible ou manque de soin. Votre enfant se plaint d'avoir mal lorsqu'il écrit, il tient mal son crayon ou encore il refuse d'écrire. Il a régulièrement des remarques de ses professeurs concernant son écriture. Peut-être est-il nécessaire de consulter pour y remédier. Les difficultés d'écriture ayant d'importantes répercussions sur l'estime de soi et sur les apprentissages, il est important de ne pas les négliger. Je reçois les enfants (à partir de 5 ans) et adolescents en mal d'écriture au cabinet de Massérac : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 h à 20 h sur RDV.



Pauline CHAVÉROT ☎ 06 13 48 33 78
6 rue du lavoir 44290 Massérac

Pause essentielle

Un accompagnement pour votre bien-être intérieur

Infirmière diplômée d'État depuis 2004, j'ai souhaité mettre mon expérience du soin au service du bien-être global en créant Pause Essentielle.

Je vous propose des séances d'irrigation du côlon, une méthode douce et naturelle qui favorise l'élimination des toxines et participe à l'équilibre digestif et énergétique. Ce moment de détente et de légèreté s'effectue dans un cadre respectueux, sécurisant et bienveillant, propice à l'écoute du corps. Chaque séance est personnalisée selon vos besoins et votre rythme. Mon objectif : vous aider à retrouver un confort digestif, une vitalité renouvelée et une meilleure harmonie intérieure. Au plaisir d'échanger avec vous.

Delphine DAVID ☎ Téléphone à venir
6 rue du Lavoir à Massérac



Nouveau

Espace détente

Mahina

Bonjour, je m'appelle Sloane et c'est avec grand plaisir que je vous propose un moment rien que pour vous : rue Saint Benoît à Massérac : un lieu où vous pourrez venir vous détendre pour une séance de massage, ou bien encore découvrir les soins énergétiques pour vous accompagner, vous apaiser, après une séparation, un deuil, un blocage émotionnel, également et simplement si vous êtes fatigué(e) et que vous voulez reprendre un peu d'énergie.

Uniquement sur RDV, je vous accueillerai chaleureusement dans un espace Zen et convivial courant 2026.

En attendant, prenez soin de vous et à bientôt.

Sloane DAVID



Participer aux actions santé proches de chez soi

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays de Redon et REDON Agglomération mettent en place « Action Santé » : une plateforme numérique qui recense les actions en prévention et promotion de la santé sur le Pays de Redon.



Issue de réflexions portées dans le cadre du Contrat Local de Santé 2 du Pays de Redon, elle est portée par la CPTS Pays de Redon et REDON Agglomération et soutenue par l'Agence Régionale de Santé Bretagne à hauteur de 12 120€. Son objectif est de rendre plus lisible l'offre de prévention collective sur le territoire aux habitants et aux professionnels de santé. Qu'il s'agisse d'ateliers pour les parents, de réunions d'information et d'échanges autour de la nutrition et l'alimentation durable, d'offres de dépistage, de groupes de parole...

ActionSanté recense les lieux et dates

des prochaines animations sur le Pays de Redon !

Le site internet est composé de deux parties :

— Une partie dédiée aux actions de prévention et promotion de la santé qui sont organisées par catégorie : nutrition, personnes âgées, activité physique,...

— Une autre partie qui présente les structures proposant une ou plusieurs action(s) de prévention et promotion de la santé.

ActionSanté, un outil supplémentaire pour prendre soin de sa santé !

La plateforme ActionSanté est disponible sur www.cptspaysderedon.fr/actionsante/

Contacts presse : Hélène LE BRUN - h.lebrun@redon-agglomeration.bzh
Mathilde BOUTET - cm.cptspaysderedon@gmail.com

Naturopathe

Je m'appelle Valérie, je viens d'arriver dans votre jolie commune. J'ai exercé le métier d'esthéticienne durant 29 ans, les Soins énergétiques (magnétisme, Reiki...) et je souhaitais travailler l'Être dans sa globalité afin de vous apporter le meilleur. Aujourd'hui, c'est chose faite avec l'ajout de la Naturopathie.

Qu'est-ce que la Naturopathie ?

Selon l'OMS, La Naturopathie est la troisième médecine traditionnelle reconnue, au même titre que la médecine chinoise et ayurvédique.

Cette reconnaissance souligne son importance en tant qu'approche naturelle et globale. C'est un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques. Elle s'appuie sur les principes fondamentaux de l'énergie vitale pour préserver et optimiser la santé globale de l'individu. Elle reconnaît que le corps possède une capacité innée d'auto-guérison et que les interventions naturelles peuvent soutenir le processus. En mettant l'accent sur la prévention et le maintien de l'équilibre physique, émotionnel et spirituel.

La Naturopathie vise à favoriser le Bien-être global et à traiter la "cause" sous-jacente des troubles de Santé plutôt que de simplement atténuer les symptômes.



Pourquoi me consulter ?

Troubles digestifs, problèmes de sommeil, stress, déprimés, problèmes de peau, étapes féminines, immunité, infections chroniques, maladies chroniques (diabète, cardio-vasculaire maladies auto-immunes, cancers...). Ou apprendre à Cuisiner «SANS» gluten, lait...

Améliorez votre hygiène de vie

Bien sûr en aucun cas la Naturopathie ne vous dispense de votre médecin. Si votre médecin vous a prescrit des médicaments ou des soins, lui seul est habilité à modifier son ordonnance.

Evanessence Naturopathie c'est aussi des massages bien-être (ayurvédiques, drainage lymphatiques), des soins du drainage visage 100% naturel, des épilations lymphatiques à la cire bio, des soins énergétiques (magnétisme), Reiki...

Retrouvez-moi chez moi à partir du 15 décembre 2025 : 4, Rue de la Sensitive à Massérac et autres lieux en attendant (plusieurs lieux à voir ensemble).

☎ 06 01 86 92 05 ou sur RÉSALIB sur rendez-vous uniquement.



SERVICES d'Aide à Domicile

- **ADAR Association**
Les Terrasses de la Chesnaie
2, route de Nort sur Erdre 44170 NOZAY
☎ 02 40 16 90 05
relationclient@adar44.com
- **ADHAP SERVICES Entreprise**
13, avenue René Coty 44600 ST-NAZAIRE
☎ 02 28 54 00 75 - adh44a@adhap.fr
- **ADMR Association**
14, rue de la Garlais 44590 DERVAL
☎ 02 40 07 81 67
paysdelamee@fede44.admr.org
- **ADT Association**
1, rue Marie Curie 44170 NOZAY
☎ 02 40 51 91 17
adt@aideadomicilepourtous.org
- **APEF Association intermédiaire**
33, rue Victor Hugo 35600 REDON
☎ 02 23 63 22 33 - redon@apef.fr
- **Fondation Saint Héliér**
16 rue Victor Hugo 35600 REDON
☎ 02 99 71 21 21
contact.redon@fondationsainthelie.com
- **O2 Entreprise**
10, rue Saint-Michel 35600 REDON
☎ 02 43 72 02 02 - redon@o2.fr
- **PROXIM'Services**
(Communes : Avesnac,
Conquereuil, Guéméné Penfao,
Massérac, Pierric, Plessé)
4, rue des Rochers
44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO
☎ 09 82 38 80 01
inforedon@proximservicesadomicile.fr
- **VITALLIANCE 44 Entreprise**
5, Le Paquebot 44600 SAINT-NAZAIRE
☎ 02 49 62 13 70
saintnazaire@vitalliance.fr
- **AXEO Services Entreprise**
5, rue de la Châtaigneraie 35600 REDON
☎ 02 99 71 61 25
redonmuzillac@axeoservices.com
- **MAISON & Services Entreprise**
12, rue des États 35600 REDON
☎ 02 21 76 63 03
- **SSIAD**
Rue Grand Fougeray - ZA Les Griettes
44590 SION-LES-MINES
☎ 04 40 28 94 37
accueil.ssiad@lesoichezsoi.fr
- **AIDE Emploi Services**
17 rue Briangaud 35600 REDON
☎ 02 99 71 20 62

À la UNE

SERVICES À LA PERSONNE

À DOMICILE



Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de Guéméné-Penfao – Sion-les-Mines vit une transformation importante dans le cadre de la réforme nationale des services d'aide et de soins à domicile.

Une nouvelle organisation pour 2026

La réforme impose à chaque SSIAD de s'associer à un service d'aide et d'accompagnement à domicile d'ici 2026. Pour répondre à cette obligation et préparer l'avenir, le SSIAD a choisi de se rapprocher de Proxim'Services, déjà présent sur le territoire de Guéméné-Penfao. Afin de consolider son avenir et de préserver la convention collective de ses soignants, l'association s'est associée à la Fondation Saint-Héliér pour construire, avec Proxim'Services, le futur : **Service Autonomie à Domicile, Aide et Soins**.

Qui est la Fondation Saint-Héliér ?

Reconnue d'utilité publique, implantée à Rennes et Redon, la Fondation Saint-Héliér est spécialisée dans la rééducation, la réadaptation et l'accompagnement à domicile. Son expertise vient renforcer la qualité de la prise en charge et améliorer la coordination entre les professionnels de santé et d'aide à domicile.

Quels bénéfices pour les habitants ?

- Des démarches administratives simplifiées grâce à un interlocuteur unique,
- Une meilleure coordination entre l'aide et les soins,
- Une qualité de prise en charge renforcée par l'expertise de la Fondation St-Héliér.

Notre ambition reste la même : vous accompagner au quotidien avec attention, proximité et bienveillance.

De nouveaux services à venir

Ce rapprochement ne se limite pas à la réforme. Progressivement, de nouveaux services médicaux seront développés sur le territoire, tels que : des consultations dédiées au handicap, de l'hospitalisation à domicile de rééducation, en lien avec l'Hospitalisation à domicile de Nantes et de la région, une expertise médicale en téléconsultation pour les plaies.

Contactez-nous au 02 40 28 94 37 - Par mail : accueil.ssiad@lesoichezsoi.fr



N°1 du service à la personne en France, **O2** est aussi présent sur votre territoire ! O2 est un ensemble de services autour de la personne, que ce soit la personne âgée, la personne porteuse d'un handicap, la famille, l'enfant ou l'adolescent. Un besoin = une solution : O2 détient la réponse à votre besoin pour l'entretien de votre domicile (ménage/repassage), l'aide aux personnes âgées pour leur maintien à domicile, la garde des enfants aux horaires périscolaires et au-delà (gardes longues pendant les vacances, horaires décalés), le soutien scolaire pour les enfants du primaire, les adolescents du collège ou du lycée, l'accompagnement du handicap auprès des adultes comme auprès des enfants. Quel que soit votre besoin, un conseiller spécialisé se déplace chez vous pour vous rencontrer, cerner vos attentes et leur trouver la réponse adéquate. Cette première visite est gratuite et sans engagement. **Contactez-nous !**

Agence O2 - www.o2.fr - 10 rue Saint-Michel 35600 Redon ☎ 02 56 50 17 21 ou redon@o2.fr

Service client national ☎ 02 43 72 02 02

*Du Lundi au Vendredi de 7 h à 20 h 30 - Samedi de 8 h 45 à 18 h
et le Dimanche et jours fériés de 10 h à 18 h*



ALFa Répît est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile. Son territoire d'intervention est le Nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire. L'association gère un accueil de jour et une plateforme de répît et d'accompagnement. Elle propose du répît aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés

- Un accueil de jour à ST-GILDAS DES BOIS
- 5 haltes répît à GUERANDE, PORNICHET, VAY, DERVAL et ERBRAY

— Du répît à domicile gratuit

Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...) pour limiter l'épuisement de l'aidant. Des sorties et séjours répît sont également proposés pour les couples Aidants/Aidés. Toutes nos activités sur réservation.

ALFa Répît - le Relais des Aidants Contact ☎ 02 40 66 94 58

Plateforme d'accompagnement et de répît pour les Aidants

www.alfarepit.fr - Par mail : contact@alfarepit.fr



Compagnie et aide au répit à domicile avec l'ADAR

Le saviez-vous ? L'ADAR, première association d'aide à domicile, propose sur le département des prestations de compagnie ainsi que du soutien pour les aidants sur la commune de Massérac. Que ce soit pour vous-même ou pour un proche en perte d'autonomie, l'Adar peut venir à domicile pour les lectures, activités manuelles, stimulation par le jeu ou des sorties (balades, visites culturelles...).

Les salariés sont formés et à même de s'adapter à toutes les situations et pathologies. Ils accompagnent au quotidien les personnes âgées, fragilisées par la maladie ou porteuses de handicap. Déjà toute l'équipe intervient auprès des masséracéens et tout le proche de chez vous pour l'entretien et les courses mais aussi pour l'aide humaine : toilette, habillage, change, lever et coucher...

À ces services s'ajoutent donc désormais une palette de prestations pour maintenir un lien social indispensable. Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge (notamment APA) et du crédit d'impôt.

Contact au 02 40 16 90 05 ou relationclient@adar44.com



A.I.D.E.
emploi
services

Accompagnement et Insertion Durable dans l'Emploi

Nous recherchons

- Jardinier
- Emploi de ménage à domicile
- Agent de service
- Peintre
- Manoeuvre...

<http://www.aide-emploi-services.fr>

SURFEZ SUR NOTRE SITE

INFOS REDON AGGLOMÉRATION

L'accompagnement des 16-25 ans



La Mission locale

La Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle

intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stage...).

Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Massérac, Blandine ROUSSEL est en permanence à la Maison de l'emploi de Guéméné-Penfao et est joignable à la Mission Locale de Redon au 02 99 72 19 50.

Mobilité : des solutions pour se déplacer La Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine, qui accompagne plus de 1 400 jeunes par an, œuvre depuis de nombreuses années à trouver des solutions de mobilité pour ces derniers. En effet, sur le territoire, l'accès à un emploi ou une formation dépend fortement des possibilités



Audrey BRIERE, conseillère référente mobilité accompagnée de jeunes bénéficiant de ses conseils.

de déplacements disponibles. Afin de réaliser un diagnostic mobilité et mieux faire connaître les possibilités de déplacements disponibles, un accompagnement spécifique est proposé aux jeunes du territoire.

Les permanences "Conseil en mobilité", animées par Audrey BRIERE permettent d'identifier les solutions adaptées à chaque situation, comme :

- Transports en commun, covoiturage et transport à la demande ;
- Mise à disposition de vélos électriques, scooters thermiques et électriques, voiturettes électriques et voitures pour l'emploi ;
- Accompagnement au passage du permis AM et aides financières pour le permis de conduire ;
- Modules de préparation au code de la route et simulateurs de conduite.

Ces entretiens sont également l'occasion de

répondre aux besoins de déplacements quotidiens notamment par le biais de la conduite supervisée solidaire, mise en place à la Mission Locale, alliant conduite supervisée et déplacements ponctuels (rendez-vous médicaux, administratifs, entretien d'embauche...).

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission Locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux :



Pas encore inscrit(e) ?

Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02 99 72 19 50 ou inscrivez-vous sur www.ml-redon.com



Membres de la commission Bâtiment, de gauche à droite :Thierry Perrin, Laëtitia Courdier et Thierry Olié.

Commission Bâtiment

Cette année 2025, concernant la commission bâtiment, a été marquée par plusieurs points d'entretiens et de projets :



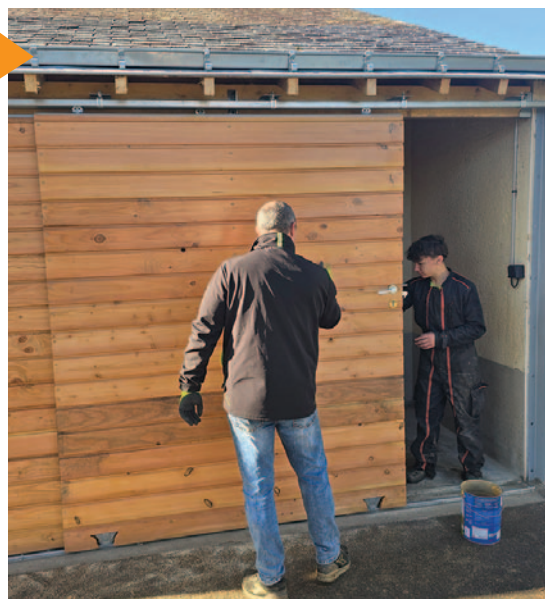
LOCAUX ANNEXES

- **La création d'un local poubelles** derrière la salle polyvalente ainsi qu'un **local annexe pour les tables et chaises en locations** sont en cours (intervention de Jonathan Moreau et des employés municipaux).
- **Un agrandissement de la toiture du four communal** à été réalisé pour agrandir l'Aire de convivialité et protéger le chaudron offert par «La Cocotte à Tess» (intervention de J-M.Février couvreur à Massérac).



SALLE POLYVALENTE

- **La Salle polyvalente** est également en train de se refaire une beauté sous la mise en peinture de Laëtitia Courdier : un embellissement pour ce bâtiment central de Massérac.
- **Les travaux concernant la verrière de la Salle polyvalente** ont également été votés et les travaux sont en cours de réalisation (réfection complète de la verrière par le couvreur Jason Davis de GP).



ENTRETIENS DIVERS

- Nous sommes également et ce comme les années précédentes dans les **entretiens réguliers des bâtiments existants** (tel que les entretiens périodiques annuels des toitures étanchées des bâtiments concernés à pérenniser, des réparations diverses de menuiseries sur des portes de la cantine, salle polyvalente,...).



RÉFECTION BASCULE COMMUNALE

Commission Voirie

La commission voirie se réunit plusieurs fois dans l'année afin de prévoir les travaux d'entretiens sur la commune par du curage, élagage, broyage des banquettes d'accotement, du PATA (Point à temps Automatique), de l'enrobé à froid ou à chaud,...

Le SVI (Service de Voirie Intercommunal) géré par la Mairie de Plessé intervient 15 jours dans l'année sur la commune de Massérac aussi pour de l'élagage et du broyage d'accotement ainsi que la balayeuse le mardi matin une semaine sur deux.

Suite aux inondations fin Janvier, début Février 2025, la mairie de Massérac a monté un dossier auprès de l'État concernant les routes et chemins communaux dégradés par cette catastrophe naturelle.

Ce dossier a été refusé. De ce fait, la commission repart sur le projet en

cours, des trottoirs dans la «rue de la Sencive».

Les services techniques ont sécurisé et rafraîchi, en octobre, la bascule communale située «rue du lavoir».

En effet, le plancher était hors d'usage et le balancier nécrosé, ce qui a demandé un renforcement de la structure. L'usage de celle-ci ne sera pas possible pour des questions réglementaires.

Elle reste un patrimoine communal, celle-ci a servi de nombreuses années afin de peser les pommes qui étaient acheminées à la gare de Massérac ainsi que les céréales.



Commission CCAS

La commission CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est composée de membres élus et non-élus.

Elle se réunit régulièrement toute l'année pour traiter les dossiers concernant des personnes en difficultés (aides financières, aides alimentaires, etc).

Cette année, le 6 décembre a eu lieu le repas de CCAS rassemblant les habitants de Massérac de plus de 70 ans dans une belle ambiance.

Pour les personnes qui n'ont pas pu se déplacer, un colis leur a été offert pour les Fêtes de Noël.



**Vous projetez
de rénover ou de créer
votre logement ?**

LA MAISON DE L'HABITAT :
un guichet d'information et de
conseil gratuits pour répondre
à toutes vos questions
sur votre projet.

La Maison de l'Habitat, pilotée
par le service Habitat de REDON
Agglomération, contribue
à la mise en œuvre de la politique
locale de l'Habitat.

Identifiée comme service public
de référence dans le cadre d'un
« parcours travaux », elle centralise
en un même lieu diverses
ressources et professionnels afin
de répondre aux interrogations des
habitants : questions techniques,
financières, fiscales et
juridiques pour toutes questions
liées à l'Habitat et au Logement.

**Une boîte à outils
complète pour mener à bien
votre projet de travaux**

**Nouveauté : intégration
d'un nouveau partenaire**

Les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
aux particuliers. Des entretiens gra-
tuits avec des architectes conseils
sont proposés sur rendez-vous à la
Maison de l'Habitat et
à la Mairie de Pipriac pour les
communes situées en Ille-et-Vilaine,
pour tout particulier souhaitant
avoir une aide sur son projet :
réflexions sur le gabarit du bâti,
conseils dans le choix des
matériaux de construction,
appui aux démarches pour
les autorisations d'urbanisme
(permis de construire, déclaration
préalable de travaux...)...

+ d'infos



MAISON de L'HABITAT

66 rue des Doves 35600 Redon

☎ 02 99 72 16 06

dev.urbain@redon-agglomeration.bzh

Horaires d'ouverture

Lundi 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi au jeudi 13 h 30 - 17h30



À la Maison de l'Habitat de Redon

Rencontrez gratuitement l'architecte-conseil du CAUE 44

✓ **Vous désirez construire, agrandir,
rénover, aménager votre logement,
réaliser une division parcellaire, mo-
difier votre clôture ?**

**Avant de vous engager dans votre
projet, dès les premières réflexions,
prenez RDV avec l'architecte conseil
du CAUE 44 !**

Lors de votre rendez-vous de 45 minu-
tes, l'architecte-conseil vous aide à dé-
finir les premières pistes d'organisation
et/ou d'amélioration de votre logement,
en fonction de votre mode de vie et de
vos envies. Il vous conseille dans l'amé-
nagement des espaces, ainsi que sur le
choix des matériaux. Il vous guide dans
vos démarches administratives.

Les conseils de l'architecte s'appuient
sur vos besoins, tout en portant une at-
tention particulière à la question du
contexte, des ressources et du potentiel
déjà présent.

Pensez à apporter un maximum de do-
cuments (plan, cadastre, Plan Local
d'Urbanisme, photos, croquis, etc.), les
recommandations de l'architecte n'en
seront que plus précises !

NOUVEAUTÉ

**Rencontrez un paysagiste-
conseil** pour l'aménagement de vos
espaces extérieurs !

**Les permanences ont lieu à NANTES
au 2 boulevard de l'Estuaire
le 1^{er} jeudi matin de chaque mois
sur RDV. Prenez RDV en ligne sur :**

www.cap.caue44.fr

Qu'est-ce le CAUE ?

Le CAUE de Loire-Atlantique
est une association d'intérêt
public, œuvrant à la promotion de la
qualité architecturale, urbaine et paysa-
gère pour l'amélioration du cadre de vie.



Paul PASCAL

Département de Loire-Atlantique

Comment prendre RDV avec l'architecte ?

par téléphone ☎ 02 99 72 16 06
à la Maison de l'Habitat

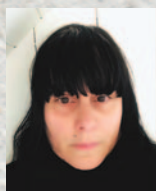


Permanences du maire et des adjoints



Fabrice SANCHEZ, Maire

Permanences sur RDV :
du mardi au jeudi de 11 h à 12 h et de 17 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 12 h
f.sanchez@masserac.bzh



Stéphanie LAFORGE, 2^{ème} Adjointe

Bâtiments (école, mairie), cabinet médical (logements).
Sur RDV : du mardi au jeudi de 18 h à 20 h 30
s.laforge@masserac.bzh



Thierry PERRIN, 3^{ème} Adjoint

Associations, bâtiments, salle polyvalente, la grotte, cantine, médiathèque, salle du stade, salle du club.
Sur RDV : du lundi au vendredi de 17 h 30 à 21 h
le samedi de 9 h à 13 h
t.perrin@masserac.bzh



Régis CLAVIER, 1^{er} Adjoint

CCAS, voirie, cimetière, services techniques, fleurissement, agriculture.

Sur RDV : lundi et jeudi de 8 h 30 à 10 h
Le samedi de 10 h à 12 h

r.clavier@masserac.bzh



Joël BIOU, 4^{ème} Adjoint

Médiathèque, culture, énergies nouvelles, voirie.

Sur RDV : mardi, mercredi, jeudi de 10 h à 13 h

j.biou@masserac.bzh

EXTRAIT de la réunion du Conseil municipal du jeudi 10 juin 2025

Date de convocation : 04 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi dix juin à dix-huit heures, le conseil municipal de MASSÉRAC s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

Objet:

Projet TARANIS : Extraction minière

Monsieur le Maire informe les élus que la société Breizh Ressources a déposé une demande d'octroi d'un permis exclusif de recherches de mines dit permis «Taranis» sur une superficie de 359.50 km² dans les départements de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique dont la commune de Massérac. La durée sollicitée est de 5 ans. Il est rappelé que chaque propriétaire a la possibilité de refuser l'accès à sa propriété.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

N'autorisent pas l'entreprise Breizh Ressources de pénétrer sur le domaine public communal, car les élus sont soucieux de protéger les captages d'alimentation en eau potable et le zonage Natura 2000 sur la commune, ce qui semble incompatible avec l'activité de prospection minière.

Cette délibération a été transmise au commissaire enquêteur le 10 juin 2025

Délibération N°2025-20

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10

Présents :

Fabrice SANCHEZ,
Régis CLAVIER,
Stéphanie LAFORGE,
Thierry PERRIN,
Joël BIOU,
Francesco CORDARO,
Laëtitia COURDIER,
Thierry OLIVIÉ,
Christine CHOTARD,
Soumaya GUILLOUX,

Excusés :

M. Alan HOUGUET
M^{me} Anne-Cécile JOLYS donne pouvoir à M^{me} Laëtitia COURDIER
M. Yann LETORT donne pouvoir à M. Le Maire.

Secrétaire de séance :

M. Francesco CORDARO



■ Logements Vacants

M. Le Maire informe les élus que la commune comporte un nombre considérable de logements vacants, et propose d'effectuer une étude sur la cause de la vacance. Il soumet à l'assemblée 2 devis.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition financière de l'Agence d'Attractivité et de Développement de Redon Agglomération pour la somme de 3 100€ TTC, imputée au compte 202 «Études».

■ Friche industrielle avec Bâtiment

M. Le Maire rappelle la délibération autorisant la commune de Massérac à faire l'acquisition d'une friche artisanale avec bâtiment. Il propose aux élus de missionner le CAUE 44 pour un accompagnement dans le projet d'aménagement du foncier.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à missionner le CAUE 44, sachant que la prestation est gratuite.

■ Inondations

M. Le Maire informe les élus que la commune est reconnue commune en catastrophe naturelle.

Étant en mission de coopération décentralisée à Madagascar, il remercie vivement M. Régis CLAVIER, 1^{er} Adjoint, avec qui il était en directe plusieurs fois par jour et qui a su gérer la crise. Il remercie également les services techniques et les bénévoles.

Il informe les élus que la commune est éligible au dispositif DSCE – Dotation de Solidarité et aux Equipements des Collectivités, qui permet d'obtenir une aide financière pour réparer les dégâts publics.

■ Expert Bâtiment Nouvelle Mairie

Suite à la réception du rapport d'expertise, les élus décident de missionner une entreprise pour réaliser une inspection caméra et de poursuivre les investigations, en organisant avec l'expert une réunion contradictoire avec les acteurs concernés.

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 9

Conseillers votants : 11

Absent Excusé :

Mme Christine CHOTARD

donne pouvoir à M. Régis CLAVIER

M. Yann LETORT donne pouvoir

à M^{me} Stéphanie LAFORGE

M. Alan HOUGUET

M^{me} Anne-Cécile JOLYS

Secrétaire de séance : M. Thierry PERRIN

■ Défense Incendie La Tardivelais

Une invitation va être envoyée à tous les habitants de la Tardivelais pour une réunion publique le Samedi 7 mars à 10 h à la Mairie.

■ Devis Lampadaire

Le devis de l'entreprise CDH pour le remplacement du lampadaire accolé au logement d'urgence est envoyé à l'assurance.

■ Disfonctionnement de l'alarme intrusion

L'alarme intrusion de l'école requiert un nouveau système de codage. Un Rdv va être pris avec un technicien pour mettre en place le nouveau codage.

Responsables du dossier : M. Joël BIOU,
M. Régis CLAVIER, M^{me} Stéphanie LAFORGE.

■ Dégâts Pont de la Gaudinerie

M. Régis CLAVIER informe le Conseil que la déclaration de l'incident est effectuée auprès de l'assurance de la commune et le constat est fait.

■ Local tables et chaises

Le local sera probablement fait courant avril.

NOUVEAU

SERVICE DE BROYAGE à domicile

Service proposé par REDON Agglomération, en partenariat avec Talent'ea.

Le service est facturé 35 € par heure d'intervention après déduction d'impôt.

AVANTAGES DU BROYAGE

- VALORISER LES DÉCHETS VERTS
- LIMITER LES DÉPLACEMENTS EN DÉCHÈTERIE

Nos végétaux sont des ressources

LE MULCHING

Finir la corvée de vidage du bac, laissez votre pelouse directement sur place. La litière protège le sol contre la sécheresse.

LE PAILLAGE

Feuilles mortes, tontes de pelouse, coquillages concassés, broyat de bois : tous les végétaux sont utilisés pour pailler !

LA HAIE SÈCHE

Véritable paradis pour les insectes, elle est également une barrière naturelle contre le vent et un excellent brise-vent. ÉCONOMIQUE & ÉCOLOGIQUE

LE COMPOSTAGE

En fin de saison, les végétaux vont se décomposer au fil du temps !



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, CONTACTER TALENT'EA

02 99 71 90 93 - contact@talentea.fr

THIERRY MALIN ET JÉVÉRY MOINS !

REDON
Agglomération Bretagne Sud

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADREB

TALENT'EA
Entreprise Adaptée & E.S.A.T



BUDGET COMMUNE

■ Vote du CFU 2024 (CA 2024 et compte de gestion 2024)

Le CFU 2024 est validé comme suit :

- Excédent de Fonctionnement : **79 092,70€**
- Excédent d'Investissement : **332 748,53€**
- Excédent Global : **411 841,23€**

■ Affectation du résultat 2024

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats 2024 comme suit :

- Excédent de fonctionnement : **79 092,70€**
au compte 002 Résultat d'exploitation reporté Recettes
- Excédent d'investissement : **332 748,53€**
au compte 001 Résultat d'investissement Recettes

■ Vote des taux de contributions directes et des taxes 2025

Les taux de contributions directes suivants sont votés :

TAXES	TAUX 2024	TAUX 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36.88%	36.88%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	54.20%	54.20%
Taxe d'habitation (pour résidences secondaires et local vacant)	17.40%	17.40%

□ Vote des subventions 2025

Le BP 2025 est voté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	669 248,07€	752 561,70€
Section Investissement	832 596,60€	832 596,60€

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 8

Conseillers votants : 9

Absent Excusé :

M. Francesco CORDARO donne pouvoir à M. Joël BIOU

M. Yann LETORT

M^{me} Christine CHOTARD

M. Alan HOUGUET

M^{me} Anne-Cécile JOLYS

Secrétaire de séance : M. Joël BIOU

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Amicale laïque	730€
Club des 2 rivières	300€
Association Chasse	415€
Ass Parents Elèves "Les Ptites mains"	600€
Doudou	300€
EPPN – Théâtre	500€
Cie et Ta Soeur	300€
Massérac Photographie	350€
Les Fours de Massérac	600€
Comité de jumelage	400€
Histoire et Patrimoine	600€
Football Club Guémené Massérac	150€
MEST	250€
Le Verger Commun de Paimbu	50€
Association Centre d'Art	500€
TOTAL	6 045€

AUTRES	
Collège St Michel Redon Classe ULIS	100€
ADAR - Aide à Domicile	100€
ADICLA – Formation des Elus locaux	20€
Secours Populaire	80€
Comice Agricole Guémené	90€
Arpège Guémené	90€
Prévention routière	14€
SOS Villages MEYSSAC	130€
SSIAD ST NICOLAS REDON SION LES MINES	100€
Pompiers Guémené	100€
SOS Paysans en difficultés	50€
Restos du cœur	200€
SOS Femmes battues	45€
Fds Solidarité Logement	100€
ADICLA - ForPays de Loire Coopération Internationale	100€
SOUS TOTAL	1 319€

VOTE du BP 2025	7 364€
SP LA ROCHE	29 500€

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

■ Vote du CFU 2025

Le CFU 2024 est validé comme suit : Excédent : **2 042,04€**

■ Affectation du résultat 2024 Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats 2024 comme suit :

- Excédent de fonctionnement : **2 041,94€** au compte 002 Résultat d'exploitation reporté Recettes
- 0,10€ au compte 001 Résultat d'investissement reporté Recettes

■ Vote du BP 2025 Le BP 2025 est voté comme suit :

- Section Fonctionnement : **10 841,94€**
- Section Investissement : **102 819,54€**

AFFAIRES GÉNÉRALES

■ **Frelons Asiatiques : le contrat Polleniz** est reconduit pour 50% de frais à la charge de la commune à hauteur de 300€ maximum par intervention.

■ **Expert en Bâtiments** : le devis de 2 105,40€ TTC concernant une réunion contradictoire avec un passage caméra est validé.

■ **Préau de Grotte** : l'assemblée présente valide le devis de J-M. FÉVRIER Couverture 44290 MASSÉRAC pour la somme de 300€ TTC ;

■ **Salle polyvalente** : verrière et peinture. Verrière : les élus valident le devis de l'EURL MOREAU Couverture 44290 Massérac pour la somme de 1 461,35€ TTC.

■ **Peintures de la Salle Polyvalente** : M^{me} Laëtitia COURDIER, intéressée à l'affaire, sort de la salle et donc n'a ni participé au débat, ni pris part au vote. Après étude de plusieurs devis, les élus décident de missionner M^{me} Laëtitia Courdier pour effectuer les peintures de la salle polyvalente.

■ **Chemin d'interprétation des Marais** : un devis de AIRE est validé pour la somme de 1 351,50€.

■ **Voirie communale** : rue de la Bessière. Les élus valident le devis de l'entreprise EUROVIA pour le montant 11 314,80€ TTC.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

□ **Chambre des Métiers** : le Conseil Municipal confie à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat une étude de potentialité de commerces pour 1 620€.



■ Proposition de signature d'un vœu pour protéger les captages d'eau de Loire-Atlantique

Les élus décident à l'unanimité de signer un vœu pour interdire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les zones de captages d'eau de Loire-Atlantique.

■ Fonds de Concours 2025

Les membres du Conseil décident de demander le Fonds de Concours 2025 à Redon Agglomération sur les investissements 2025, comme suit :

PROGRAMME INVESTISSEMENTS	DÉPENSES HT
Réfection Toiture École	12 032,29€
Mise en place alarme École	4 058,10€
Voirie Investissements La Bessière	9 429,00€
TOTAL	25 519,39€

	RECETTES	
FINANCEMENT	€	%
COMMUNE	14 276,71€	55,94%
FOND CONCOURS 2025	11 242,68€	44,06%
TOTAL	25 519,39€	100%

■ Devis complémentaire CMA

Monsieur le Maire les élus que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat propose une étude complémentaire beaucoup plus détaillée qui peut être prise en charge à 50 % par l'EPF-Établissement Public Foncier.

Après délibération, Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le devis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire pour la somme de 16 380,00€ TTC, et sollicite l'EPF 44 pour une prise en charge à 50%

■ SCDI : Défense Incendie La Tardivelais

Les élus sont informés du désistement du vendeur du terrain prévu à cet effet, car il s'avère qu'il faut près de 200 mètres carrés et non plus 60 mètres carrés. Un autre propriétaire serait d'accord pour un terrain d'environ 200 mètres carrés. M. CLAVIER a pris contact avec le SDIS pour vérifier que le côté technique est faisable sur ce nouveau terrain.

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 9

Conseillers votants : 10

Absent Excusé :

M^{me} Laëtitia COURDIER donne pouvoir

à M. Thierry PERRIN

M. Yann LETORT

M. Alan HOUGUET

M^{me} Anne-Cécile JOLYS

Secrétaire de séance : M. Régis CLAVIER

■ Peintures places handicapées et Portails école

Derrière la mairie, en face de la médiathèque, les peintures place handicapée et les portails de l'école vont être repeints par les membres des services techniques.

■ Alarme École

Une liste des personnes ayant besoin d'un code pour l'alarme doit être effectuée.

■ Subvention DSEC : suite inondations

Le dossier est parti en Préfecture et la mairie est en attente de la réponse.

■ **Gare de Massérac :** prévision suppression arrêt pour le donner à Langon. M. Le Maire donne lecture d'un courrier de Redon Agglomération reçue en mairie. Celui-ci informe que La Région Bretagne supprime un arrêt à Massérac pour en ajouter un à la gare de Langon.

Les élus manifestent vigoureusement leur désaccord et il est décidé d'envoyer un courrier à la Région Bretagne et à Redon Agglomération : les élus ne souhaitent pas que la gare de Massérac soit sacrifiée au nom de la solidarité territoriale.

■ Amendes de Police / Réfection de l'enrobé suite à un affaissement d'enrobé dangereux

La commune de Massérac inscrit la réfection de la voirie au lieu-dit « La Bessière » et valide le devis de l'entreprise EUROVIA pour la somme de 10 446€ HT, à savoir 12 535,20€ TTC.

COMMUNIQUÉ

LA GENDARMERIE constate une recrudescence des escroqueries aux faux coursiers

» Vous recevez un appel de votre banquier : son numéro s'affiche sur votre téléphone, il vous indique que des opérations sont effectuées sur votre compte et vous demande votre code de carte bancaire. Il vous indique qu'il envoie immédiatement un coursier la récupérer.

» NE TOMBEZ PAS DANS LE PIÈGE

Quelque soit le motif, personne ne doit vous demander votre code de carte bancaire, ni votre banquier, ni un gendarme, personne. Vous devez être la seule personne à le connaître :

» Ne validez pas l'annulation d'une transaction par SMS

» Ne donnez pas les valeurs détenues à votre domicile (argent liquide, bijoux...) à un coursier qui viendrait de la part de votre banque les récupérer ;

» Ne donnez pas votre carte bancaire à un coursier.

» POUR TOUTE LEVÉE DE DOUTE, APPELEZ VOTRE BANQUE !



**APPEL
À LA
VIGILANCE**



■ Défense Incendie La Tardivelais

Après désistement du propriétaire qui devait vendre le terrain à la commune, un autre terrain a été trouvé pour 1^{er} le mètre carré. La commune s'engage à refaire la clôture avec du grillage à mouton.

■ Devis SAUR

Les élus valident le devis de la SAUR d'un montant de 2 370[€] TTC pour le renouvellement d'un poteau incendie à La Thébauderie.

■ PAVC 2025-2028

Par délibération en date du 9 mars 2021, le conseil municipal avait approuvé la constitution d'un groupement de commande avec les communes de Conquereuil, Guémené-Penfao, et Pierric, ayant pour objet des travaux de voirie. Le marché pluriannuel précédent s'est achevé en 2023. En 2025 il y a lieu de lancer une nouvelle consultation dont la commune de Guémené-Penfao est le coordinateur et se charge de l'ensemble de la procédure de passation des marchés. Chaque commune membre assure ensuite la signature en ce qui la concerne puis est responsable de l'exécution de la part de marché la concernant.

■ Expert Liaison Douce Mairie

Il est prévu une réunion le 15 Juillet avec un passage caméra et les entreprises concernées.

■ SCOT et PLUI : rdv avec RA le lundi 16 Juin à 9 h 30

Le SCOT a été délibéré par RA. Les communes ont 3 mois pour donner leur avis. Ensuite enquête publique pour un SCOT opérationnel fin 2025 début 2026 et PLUI en Janvier 2027. Pour information, M. Le Maire s'est abstenu car il trouve que le SCOT ne fait pas la part belle aux communes rurales : mauvaise prise en considération des communes rurales.

Réunion le lundi 16 Juin à 9 h 30 sur le SCOT et le PLUI. Lister les questions. M^{me} LAFORGE demande à faire la réunion en visio. Ds le SCOT : * Arrêts TSR : Transport sur Réserve : pas d'arrêt à la gare de Massérac.

- Aucune aire de covoiturage à Massérac
- Sur la zone Territoire de Guémené Pierric Massérac : 40 maisons par an (c'est aux communes de s'arranger)
- Minimum 20 logements à l'hectare
- 7 % de logements sociaux

■ Composition du Conseil Communautaire de Redon Agglomération en vue du renouvellement des conseils municipaux en 2026

Dans tous les cas de figure, la commune de Massérac aura un délégué titulaire et un délégué suppléant.

■ Table ronde Logements Commerces du 26 Mai

■ Rencontre avec Habitat 44 du 6 Juin

M. Le Maire informe les élus des réunions sur les projets de la commune : Avec l'aide des partenaires, un projet sur les 3 proposés semble sortir du lot.

■ Stade Projet :

- **Site de la Grotte** : réservé pour le pôle culturel avec le maintien de la salle de la Grotte. Expositions et

Absent Excusé :

M. Yann LETORT donne pouvoir à M. Le Maire

M. Alan HOUGUET

M^{me} Anne-Cécile JOLYS donne pouvoir à M^{me} Laëtitia COURDIER

Secrétaire de séance :

M. Francesco CORDARO

atelier. Le logement de la Grotte pourrait être réservé pour les artistes. Préau fermé.

- **Pôle commerces** : emplacement Ti Melem. Réflexion sur accessibilité et extension.
- **Pôle logements** : quincaillerie
- **Réflexion sur l'aménagement voirie du bourg** pour mettre en liaison tous ces projets et sécuriser les personnes (espaces ouverts et global).

■ Gare de Massérac :

rencontre avec M. Le Sous-Préfet le 2 Juin

M. Le Sous-Préfet est venu car il a entendu parler de la possible grève de la faim de M. Le Maire. Il doit prendre contact avec la Région de Bretagne, le Sous-Préfet de Redon, les Maires des gares du territoire de RA pour organiser une table ronde la deuxième quinzaine d'août.

■ Information sur les décharges sauvages

Actuellement, une amende de 150[€] est mise en place pour 1 ou 2 sacs de poubelles.

M. Régis CLAVIER informe que M. le Maire a donné son accord pour assermenter M. Stéphane AGASSE, agent technique, pour éviter les plaintes en gendarmerie.

Les dépôts sauvages : une pratique illégale et répréhensible

Le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975, qui établit que toute personne en possession de déchets est responsable de leur élimination.

L'article L. 541-3 du Code de l'environnement confère aux maires et préfets un pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et sanctionner les dépôts sauvages. Les sanctions varient en fonction du type de déchet et des circonstances de l'abandon :

- **L'abandon de détritus ou d'ordures sur la voie publique entraîne une amende forfaitaire de 150 euros, votée en conseil municipal par délibération n° 2020-45 en date du 21 septembre 2020.**

Afin d'éviter un déplacement en gendarmerie pour un dépôt de plainte, la commune a assermenté un agent technique pour les constats, par convention avec Redon Agglomération.

- **Le recours à un véhicule pour un dépôt sauvage constitue une infraction de 5^e classe, passible d'une amende allant jusqu'à 1 500 euros.**
- **Une entreprise pratiquant un dépôt sauvage risque une amende pouvant atteindre 75 000 euros.**

EXTRAIT de la réunion du Conseil municipal du mardi 3 juillet 2025 à 18 h

■ Gare de Massérac

M. Le Maire relate le dossier de la gare, à savoir une première décision de la Région de supprimer un arrêt à Massérac et d'en ajouter un à Langon, à la condition que les communes soient d'accord entre elles. Il donne lecture du courrier de M. le Président de Redon Agglomération. Les communes n'étant pas d'accord entre elles, la suppression de l'arrêt à Massérac est supprimée, donc l'arrêt du soir de Massérac reste en fonction.

■ Interventions Musicales en milieu Scolaire 2025-2026

Les élus décident de renouveler la convention pour l'année scolaire 2025 pour la somme de 1 801,56€.

■ Redon Agglomération : SCOT : Avis de la commune

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Émet un avis favorable avec réserves sur le projet de SCOT arrêté du territoire de REDON Agglomération, tel qu'arrêté par délibération du 26 mai 2025 ;
- Formule les observations suivantes (le cas échéant) :
- Transport Sur Réserve : pas d'arrêt à Massérac
- Aire de covoiturage : pas d'aire de covoiturage à Massérac
- Périmètre de protection des captages d'eau : pas de conditions particulières pour protéger davantage le périmètre. Il faut prendre en considération ce périmètre pour la nécessité de protection environnementale.
- Demande que ces observations soient prises en compte dans la suite de la procédure, notamment lors de l'enquête publique et de l'approbation du SCOT (le cas échéant).

Absent Excusé :

M. Yann LETORT
M. Thierry OLLIVIÉ donne pouvoir à M. Régis CLAVIER
M^{me} Anne-Cécile JOLYS
M. Alan HOUGUET
M^{me} Christine CHOTARD

Secrétaire de séance : M^{me} Laëtitia COURDIER

■ Mise à jour du Tableau des effectifs au 1^{er} sept. 2025

Le tableau des effectifs est mis à jour au 1^{er} septembre 2025.

■ Point sur les logements vacants

M. Régis CLAVIER informe les élus que tous les logements vacants n'ont pas été recensés par l'agence d'attractivité donc un nouveau point sera fait cette dernière.

■ Point sur les projets de la commune

M. Le Maire résume les 3 projets de la commune :

- Pôle Logements
- Pôle Culturel
- Pôle Commerces : la commune a fait une proposition sur le rachat du Ti Melem. N'ayant pas d'accord sur le prix de vente, le dossier est toujours en négociation.

Un hommage est rendu à M. Alain CLAVIER, responsable non élu de la commission communale « Voirie et Agriculture » : une minute de silence est observée.

EXTRAIT de la réunion du Conseil municipal du mardi 9 septembre 2025 à 18 h

■ Numérotage Locatifs Impasse de la Sencive

Une numérotation de 1 à 9 est actée pour l'impasse de la Sencive.

■ Gare de Massérac : compte rendu du bureau exécutif de Redon Agglo du 23 Juin 2025

Le compte rendu officiel du bureau exécutif de RA du 23 Juin 2025 est distribué à chaque conseiller municipal.

■ Élections municipales : 15 et 22 mars 2026

Les dates sont actées. La commune doit demander un changement de lieu du bureau de vote car la salle polyvalente est louée pour le cabaret. Si la Préfecture donne son accord, le bureau de vote sera à la Mairie Salle du Conseil Municipal.

■ Recrutement pour bulletin municipal (accroissement activité) : prévoir une réunion de la commission communication

M. Le Maire propose de faire appel à une personne externe à la mairie afin de ne pas rajouter un surcroît d'activité important au secrétariat.

■ Local coiffure. Projet de location au 1^{er} décembre 2025

M. Le Maire informe les élus d'une demande de location pour un atelier Coiffure au Rue Saint-Benoît, à compter du 1^{er} décembre 2025, moyennant un loyer de 150€ mensuel.

■ Point sur la rentrée scolaire - M. Thierry OLIVIÉ informe que l'école Robert Deschamps compte 60 élèves. Une nouvelle institutrice est en place. En moyenne 50 élèves à la cantine.

■ Subvention Histoire et Patrimoine :

Projet Peinture Saint-Benoît et Échafaudage

M. Le Maire informe d'un courrier reçu en mairie de l'association

Absent Excusé :

M. Thierry PERRIN donne pouvoir à M. Le Maire
M^{me} Anne-Cécile JOLYS
M. Alan HOUGUET

Secrétaire de séance :

M^{me} Stéphanie LAFORGE

qui projette de repeindre bénévolement l'oratoire st-benoît par une artiste peintre. Seules les matières premières seront à régler. De ce fait, l'association demande une subvention exceptionnelle pour la peinture et l'échafaudage.

M. Le Maire a demandé une estimation financière de la peinture et de l'échafaudage, ainsi qu'une responsabilité vis-à-vis de l'échafaudage portée par l'association.

Les élus donnent un accord de principe, dans l'attente de l'estimation financière.

■ Subvention Nouvelle Association Paim'Bulle :

Une nouvelle Association s'est créée sur Massérac pour donner des cours de Yoga. Les élus valident une subvention de 50€ à la réception de tous les documents nécessaires.

■ Commission Bâtiments : compte rendu et infos sur expert nouvelle mairie et travaux ancienne mairie et cabinet médical

M^{me} Stéphanie informe les élus de l'avancée des projets suivants :

- Le local poubelle est terminé.

Suite page 23

EXTRAIT de la réunion du Conseil municipal du mardi 9 septembre 2025 suite...

- Le local pour stocker les tables et bancs est en cours : la déclaration de travaux est acceptée.
- Agrandissement du Four communal : la déclaration de travaux est acceptée.
- Les peintures de la Salle polyvalente vont être effectuées en septembre et octobre.
- Isolation logement de la Grotte : la commune va recevoir le devis courant octobre.
- Alarme École Intrusion : préférence des plages horaires : Réunion à programmer avec le technicien et les différents intervenants de l'école (instits et personnel) pour programmer l'alarme en dehors des heures d'école et de ménage de l'école, en dissociant l'école et la médiathèque.
- Fissures à l'école et placo tombé : contact et rdv semaine prochaine avec l'entreprise qui a fait le placo. Demander à JMF de vérifier si infiltration dans la toiture.
- Branchement de l'Eau sur l'ancienne mairie : le cabinet médical est toujours branché sur l'ancienne mairie. Rdv avec le plombier la semaine prochaine.

■ École : matériel et supports pédagogiques

Les élus décident de faire l'acquisition de séparateurs de lits en bois pour la sieste des petits.

■ Compte rendu réunion des Associations et Prochain Forum

Le Forum a lieu vendredi 12 septembre à la salle polyvalente de 18 h à 20 h.

En 2026, la réunion des Associations aura lieu le samedi 25 août le 4 septembre, afin de correspondre à la première semaine de la rentrée scolaire.

■ Projet Photovoltaïque :

Dossier en attente de la réunion du 7 octobre à 18 h 30 à la Mairie de Fégréac avec TE44, pour travailler sur le dossier. 2 projets sont à l'étude : Trackers ou Ombrières

Une minute de silence est effectuée en hommage : à M. Michel JAUDOU, Président de Histoire et Patrimoine, à M. André CHASLES, ancien conseiller municipal et membre de la commission communale du CCAS.

EXTRAITS de la réunion du Conseil municipal du jeudi 23 octobre 2025 à 18 h

■ Virement de Crédit

M. Régis CLAVIER explique aux élus la nécessité de procéder à virement de crédit de 9 000€ du budget commune au budget photovoltaïque en raison d'une panne de production d'électricité et des changements de compteurs. Les élus valident ce virement de crédit.

■ Devis CDH pour pose et dépose illuminations de Noël

Le devis de CDH de 1 440€ TTC est validé pour la pose le 1^{er} décembre et la dépose le 5 Janvier des guirlandes de Noël.

■ Bâtiments hors mairie : électricité et travaux divers (verrière...)

- Lampadaire devant la mairie : les travaux sont en cours et ne devraient pas tarder.
- L'agrandissement du Four du bourg est fini et il reste la cheminée à faire.
- Le local «poubelles» est fini. Les clés sont à commander.
- Le local «Tables et Bancs» est en cours.
- La Verrière de la Salle Polyvalente sera faite avant fin novembre.
- Les Travaux dans la cour de l'école sont effectués : le béton a été enlevé et décaissé où il y avait les arbres, donc la cour est plate et il n'y a plus de bordures.

■ Baisse de la dotation départementale compensation taxe professionnelle

De 20 000€ en 2024, on passe à 9 000€ en 2025.

■ SPL La Roche : enfants hors commune

M^{me} LAFORGE a rendez-vous avec la directrice de la SPL le 26 novembre à 18 h à la Mairie pour évoquer le sujet.

Absent Excusé :

M. Le Maire, hospitalisé à Redon, donne pouvoir à M. Régis CLAVIER
M^{me} Anne-Cécile JOLYS
M. Alan HOUGUET
M. Yann LETORT

Secrétaire de séance : M. Thierry PERRIN

M^{me} Soumaya Guilloux arrive à 18 h 30

■ Cabinet paramédical : sortie de M^{me} Fréour

■ Concertation enquête publique PLUI : registre en mairie

Les élus sont informés que le registre de concertation de l'enquête publique PLUI est consultable en mairie.

■ Suivi malfaçons nouvelle mairie

M^{me} Stéphanie LAFORGE : l'expert doit envoyer son rapport la semaine prochaine.

■ Élections Municipales

À la demande de M. Le Maire, le changement de lieu du bureau de vote pour les élections municipales a été accepté par la Préfecture : il sera dans Salle du Conseil Municipal de la Mairie.

■ Changement Parc Informatique

Le devis de l'entreprise ExpertSys de Sainte-Marie-de-Redon est validé pour la somme totale de 7 657,68€ TTC, comprenant 2 ordinateurs fixes avec tours pour le secrétariat de la mairie, et 5 ordinateurs portables pour les élus, personnels et école. Les anciens ordinateurs seront reconditionnés et offerts à l'école.

Réunion
du Conseil
municipal du
11 décembre
2025

POINTS ABORDÉS :

- Achat murs et fonds de commerce du Café Tabac Épicerie le Ti Melem.
- SPL La Roche : Tarifs pour les enfants de l'école de Massérac domiciliés hors commune.
- Gare SNCF
- Conférence Intercommunale du Logement : Adoption de la Charte d'engagement et des bonnes pratiques pour une duplication des demandes de logement social du Pays de Redon.
- Fleurissement et mise en place de 5 panneaux d'entrée d'agglomération.

Le 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945

Quelle mémoire pour Massérac ?



L'association "Mémoire des Résistants et déportés des pays de Redon" a pour but de porter et de transmettre publiquement la mémoire des résistant(e)s qui ont agi durant la deuxième guerre mondiale ou qui en sont issus, ainsi que de la mémoire des déportés et des autres victimes de guerre.

Durant cette année 2025, l'association a répondu aux diverses sollicitations des mairies, soucieuses de commémorer cet anniversaire soient par des expositions, soient par des inaugurations de stèles... Sa règle immuable s'identifie : se souvenir, rendre hommage, transmettre et partager la véracité des faits.

Ainsi, en ce 8 Mai 1945, Massérac assistait aux retours des prisonniers de guerre souvent culpabilisés par la drôle de guerre puis la débâcle de Juin 40 ; ils ne parlaient qu'entre eux. Certains avaient eu la chance d'être libérés dès 1943 en échange de S.T.O. (Service Travail Obligatoire), volontaires et titrés "la relève" pour travailler en Allemagne, moyennant salaire ; les autres désignés avaient «pris le marais» pour dénoncer ces duperies des autorités allemandes et du régime de Vichy.

Dans ce contexte particulier, la résistance à l'occupant commença timidement sur la commune. Deux jeunes des Vigneaux en Paimbu, Michel Epié et

Aimé Levant, avaient été contactés par le réseau Nord-Libération dont le chef était Civel, instituteur à l'école publique de Guéméné-Penfao ; ils devaient repérer de possibles lieux de parachutage dans le Marais. Mais, ces possibilités furent vite abandonnées, tant les langues se déliaient dans la commune.

Durant ces années d'occupation, la gare de Massérac fut un point névralgique pour l'armée allemande : un nœud ferroviaire, soit de Rennes, soit de Nantes ou de Châteaubriant, afin de créer le lien avec les bases sous-marines de Saint-Nazaire et Lorient. La nuit, des convois stationnaient dans la trouée de Paimbu ou sur une voie de garage pendant plusieurs jours. Bien entendu, le marché noir s'entretenait avec ces arrêts réguliers. Face à ces détournements grandissants et aux agissements des FFI (Forces Françaises de l'intérieur), les

autorités allemandes et l'administration locale décidèrent par l'intermédiaire du secrétaire de mairie, de constituer des duos puis des équipes afin d'assurer la surveillance de ces convois, pendant la nuit. De 1942 à 1943, trois sabotages furent répertoriés, attribués à Michel Epié et Aimé Levant ; le dernier, de Septembre 1943 fut exécuté avec onze gars d'Avessac. Tous furent arrêtés, emprisonnés à Redon puis à Nantes. Michel et Aimé furent dirigés en tant que déportés politiques, vers le camp de Buchenwald via Compiègne. Affectés au kommando de Wanleben, Michel Epié y mourut d'épuisement en avril 1944 ; Aimé Levant revint à Paimbu, le 19 juin 1945... Leur drame fut, dès lors, objet d'historicité à l'encontre de ceux qui marmonnaient : «ils l'avaient bien cherché» !

Aucun panneau, aucune inscription n'identifie la gare de Massérac comme haut lieu de résistance car nous pourrions évoquer les deux bombardements, début juin 1944, qu'elle dut subir. Seule l'association «Mémoire des Résistants et Déportés du Pays de Redon» l'a recensée comme site mémoriel et l'a répertoriée dans les chemins de mémoire du Pays de Redon, au même titre que les lignes ferroviaires.

Nota : ces brefs propos sont tirés d'un recueil dactylographié, intitulé «les Vigneaux en Paimbu, d'août 1914 à juin 1945» et d'un autre à compléter

«Paimbu et les marais ou la frairie du Conq» et dans un numéro de RÉSISTANCES en Pays de Redon. Résister devrait être la

La gare de Massérac fut un point névralgique pour l'armée allemande

devise de Massérac tant elle dut subir, depuis les Vikings et les Francs, diverses dominations... Nous devons écrire des pages et des pages, sans en faire un devoir qui masquerait la sincérité ou la véracité de notre recherche.

N'oublions pas !

■ Alain BILLARD
Libre expression

Cérémonie du 11 novembre 2025

Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix. C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne. Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant quatre années, dans les grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue.

Un million quatre cent mille soldats «tombés au champ d'honneur», autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.

Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent. Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. «Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties», selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.

La République a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, d'être honoré à la place la plus élevée : celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. En lui s'incarne le sacrifice de tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'à ceux qui, loin de chez eux, sont tombés en Indochine, en Algérie, dans les Balkans, en Afrique, en Afghanistan, au Levant.

En lui se mêlent leurs visages venus de tous horizons. Ceux des fusiliers marins bretons et des tirailleurs sénégalais, unis dans le même héroïsme à Dixmude. Ceux tombés à Verdun et sur les plages de Provence. Ceux des francs-tireurs et partisans, et des résistants du



Le 11 novembre 2025, les enfants de CE2, CM1-CM2 du groupe scolaire de Massérac ont récité le poème «Liberté» de Paul Éluard avec leur institutrice Chloé : Céleste, Anouk, Mia, Maëlynn, Julia, Ambre, Clara, Louna, Lucas, Gaïa, Éléna et Jordy.

réseau Alliance. Ceux de ces combattants venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, qui reposent désormais dans le sol de France, sous les croissants, les étoiles, ou les croix des carrés militaires.

Ceux des incorporés de force alsaciens et mosellans, pris dans le drame intime de leur conscience. Ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas.

Sur ce soldat de tous les âges et de toutes les origines, la flamme du souvenir ne s'est jamais éteinte.

Il y a cent ans, en 1925, était organisé aux Invalides le premier atelier de confection du Bleuet de France. Devenue le symbole de la solidarité avec le monde combattant, cette petite fleur qui poussait dans les tranchées témoigne de la force d'âme de la Nation.

Force d'âme qu'ont rappelée les commémorations du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, dans une époque, la nôtre, où nous réapprenons que la guerre est possible.

Assistant depuis Londres au péril qui pesait sur la survie même de la France, la philosophe Simone Weil offrait en 1942 une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : « le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable ».

Ce patriotisme demeure une nécessité

SOLDAT MORT POUR LA FRANCE

Liban, 15 novembre 2024

Fany CLAUDIN, 23 ans

Maréchal des Logis-chef
121^e régiment du train - Montlhéry

vitale. Marc Bloch, « l'homme des Lumières dans l'armée des ombres », en incarne l'exemple. Son entrée au Panthéon le 16 juin prochain, décidée par le Président de la République, rappelle que l'esprit de défaite est toujours un poison mortel. La flamme qui l'animait fut une invincible espérance, l'espérance de ceux qui ont décidé d'être forts pour protéger ce qui est juste.

Cette espérance que symbolisaient déjà dans le ciel de Reims, le 11 novembre 1918, les tours restées debout de la cathédrale martyre. Le 8 juillet 1962, sous ses voûtes reconstruites, était scellée la réconciliation franco-allemande, pour que l'Europe vive libre et en paix.

Car là sera toujours l'espérance de la France, fidèle au sacrifice de ses anciens, à ses valeurs et à ses promesses, consciente de sa vocation universelle au service de la paix.

**Vive la République.
Vive la France !**

**Message de M^{me} Catherine VAUTRIN, Ministre des Armées et des Anciens combattants
et de M^{me} Alice RUFO, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et des Anciens combattants**

RENTRÉE 2025

Cette année l'école compte toujours
4 classes, avec 60 élèves



TPS / PS / MS Anaël Massot
accompagnée de Murielle Langlais,
Céline Lagrée remplace Béatrice Costa
pour effectuer deux journées de classe
auprès des TPS/PS/MS et des CE1,
le jeudi et le vendredi.

GS / CP Nathalie Brunet

CE1 Clotilde Mouraud, directrice

CE2 / CM1 / CM2 Chloé Michaud

Muriel Wolf (AESH : accompagnante
des élèves en situation de handicap)
est toujours présente dans l'école.



Année scolaire 2024-2025 Groupe scolaire Robert Deschamps

Toute l'équipe de l'école Robert Deschamps a choisi de travailler sur le thème du bien-être et de la santé tout au long de l'année, tout en continuant de favoriser des temps de coopération entre tous les élèves de l'école.

Dès le début de l'année les CM1/CM2 et la classe de TPS/PS/MS ont pu bénéficier de temps en commun autour de la lecture et du vocabulaire. Un premier groupe de CM a pu lire des histoires dans la médiathèque aux plus petits, pendant que le second groupe créait un petit carnet de vocabulaire avec l'autre moitié de la classe maternelle.

Le brossage des dents quotidien a été mis en place pour les CE1-CE2-CM1-CM2 chaque midi après le déjeuner à la cantine. L'école se charge de l'achat des brosses à dents et du dentifrice. Les CE1-CE2 ont même fait un travail spécifique sur les dents et la façon de les brosser avec leur maîtresse Béatrice Costa qui assurait la journée de

décharge de direction de Clotilde Mouraud. En décembre l'école a organisé un marché de l'hiver avec une tombola le vendredi 13 décembre. Cela a permis de récolter des fonds afin de financer les projets des classes, et notamment la classe découverte prévue en mai 2025. Tout au long de l'année les élèves de CM2 ont pu participer à plusieurs journées au collège afin de suivre des cours de maths, d'anglais, d'art notamment. Cela a permis aux élèves de se familiariser aux lieux, à une organisation différente. Ce projet a été possible grâce à la coopération avec le collège Bellevue de Guéméné-Penfao, et ses professeurs. Les élèves étaient ravis de leurs journées et rassurés quant à leur future rentrée.



Fête du 100^{ème} jour d'école : atelier puzzle 100 pièces



Juin 2025
Jeux d'eau des maternelles et GS/CP

Les CM2 ont pu également bénéficier d'une initiation aux premiers secours au sein du collège grâce au gestionnaire M. Boisson qui est formateur.

Dans le cadre de notre projet autour de la santé nous avons organisé une semaine des ateliers du goût en février. Tous les élèves de l'école étaient mêlés. Par petits groupes ils ont participé à différents ateliers (dégustation de différents aliments à l'aveugle, création



Ici les filles se lavent les dents dans les toilettes



Cours d'Anglais des CM2 avec une classe de 6e



Initiation aux premiers secours pour les CM2



Février 2025
Semaine des ateliers du goût



Fête du 100^{ème} jour d'école : atelier pour gagner 100 ballons



Les CM1/CM2 lisent aux plus petits dans la médiathèque

de peintures naturelles, dessins de natures mortes...) , et également à un atelier cuisine pour faire du pain. Les élèves de TPS-PS-MS et de GS-CP ont pu poursuivre leur projet de classe dehors tout au long de l'année. Cela a permis de travailler les différents apprentissages mais en extérieur.

Le 100^{ème} jour d'école a été célébré par les élèves de GS-CP et de CM1-CM2. Des ateliers ont été organisés autour du nombre 100 (faire une collection de 100 objets, réaliser un puzzle de 100 pièces, faire 100 tours de trottinettes...). Les CM1-CM2 ont réalisé un projet autour de l'eau.

En partenariat avec Redon Agglomération ils ont bénéficié de deux journées avec un intervenant nature. Ils ont pu découvrir la maquette du bassin versant et évoquer et comprendre l'épisode des inondations que la commune a pu connaître cette année. Une deuxième séance a permis d'aller explorer la faune du Don. Les élèves ont pu pêcher les espèces présentes pour les observer avant de les relâcher. Une journée très riche en apprentissages différents ! Toujours dans la thématique de l'eau les CM1/CM2 ont effectué un cycle d'activités nautiques à l'étang Aumée. Les élèves ont pu faire de l'optimist ou du kayak, en compagnie des CM1/CM2 de l'école



Suite page 28

Groupe scolaire, suite

► de Beslé afin d'avoir un nombre d'élèves plus conséquent. Malgré quelques chutes, les élèves ayant participé aux 4 journées ont été diplômés ! En mai 2025 les 22 élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école sont partis en classe découverte à Montlouis sur Loire dans le 37.

Le thème du séjour était « **Voyage au temps de la Renaissance** ».

Ils étaient accompagnés des enseignantes Clotilde Mouraud, Chloé Michaud, de Thierry Olivé conseiller municipal et d'Odile Tessier accompagnatrice bénévole.

Les élèves ont pu notamment découvrir le château de Chambord et le château du Clos Lucé.

Le séjour a pu être possible grâce au soutien des associations (APE, Amicale Laïque) et de la mairie. Il a été très apprécié par les élèves qui ont pu découvrir l'Histoire en visitant des lieux emblématiques.

La fin d'année s'est achevée avec de fortes chaleurs et des activités proposées en extérieur aux élèves de maternelles et de GS/CP, avec notamment des jeux d'eau.

Les CE1-CE2-CM1-CM2 ont participé au traditionnelles épreuves de Koh Lanta ! Les élèves ont dû s'armer de courage pour déguster les mets préparés par les maîtresses ►



Mai 2025

Les élèves ont pu découvrir les machines de Léonard de Vinci dans le parc du Clos Lucé et rencontrer François Ier ou presque !



Journées «nature» avec Redon Agglomération
Les élèves diplômés !



Juin 2025

Activités extérieures



Découverte de la faune du Don



Les machines de Léonard de Vinci dans le parc du Clos Lucé



Mai 2025

Départ des CE2/CM1/CM2 en classe découverte à Montlouis-sur-Loire

Les CM1/CM2 accueillent leurs correspondants de l'école La Renaissance de Conquereuil

Juin 2025



Juin 2025

Activités extérieures



Activités nautiques à l'étang Aumée



► a été présentée aux familles et aux élèves de l'école, par les CM1-CM2. Il s'agissait d'un projet mené avec l'intervenante musique, Camille, qui a travaillé toute l'année avec l'ensemble des classes.

L'année s'est achevée avec une fête de l'école organisée un dimanche qui a remporté un franc succès !

Cette année 2026 le thème retenu est celui des contes. Les élèves de toutes les classes étudieront les contes, apprendront des chants en lien avec ce thème, et les CE2-CM1-CM2 reprendront le théâtre !

Premier rendez-vous à ne pas manquer, le marché de l'hiver : le vendredi 12 décembre à l'école avec le tirage de la tombola ! Venez nombreux !

L'Équipe enseignante



Découverte de la maquette du bassin versant



ir-Loire



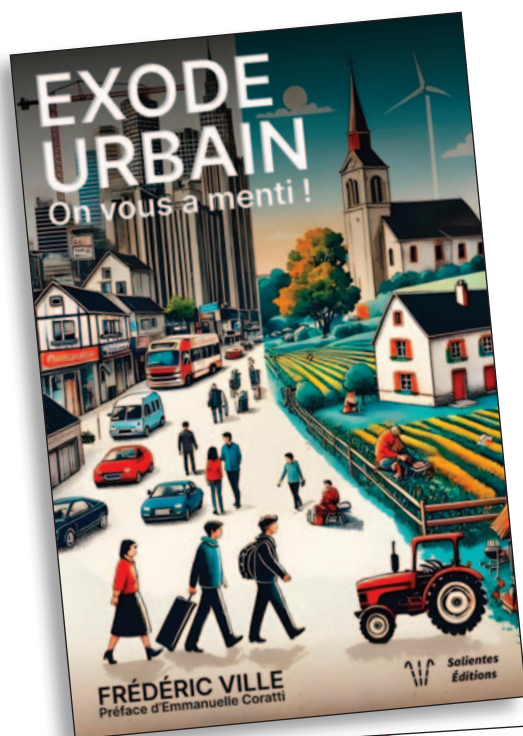
► mais aussi pour les épreuves sportives ! Les jaunes ont fini par remporter la partie ! Les CM1-CM2 ont pu également accueillir leurs correspondants de l'école La Renaissance de Conquereuil. Ils ont pu se présenter leurs spectacles de fin d'année, et faire des activités tous ensemble. La pièce de théâtre «L'Histoire s'emmêle»

Pièce «L'Histoire s'emmêle» par les CM1/CM2



De Christophe Colomb à Renaud, l'Histoire est vraiment emmêlée !





Rencontre avec Frédéric Ville de passage à Massérac

Frédéric VILLE, originaire de Loire-Atlantique, est un auteur passionné par la vie dans les ruralités et l'aménagement du territoire. Sa bibliographie parle pour lui : « **Ces villages qui ont du Peps : mode d'emploi** » en 3 tomes (septembre 2021), et son dernier ouvrage « **Exode urbain – on vous a menti** » (décembre 2024) : c'est un grand spécialiste des territoires ruraux français.

Sa venue à Massérac le 9 septembre 2025 a permis d'échanger avec beaucoup d'intensité sur les thématiques classiques de la gestion d'une commune de 700 habitants : l'école, les commerces, le logement, la vie associative, la borne de télé médecine et les services paramédicaux, l'usine d'alimentation en eau potable, les finances ...

Une rencontre sympathique et enrichissante !



Nouveau à Massérac



Expert papiers

- Grâce à mon expérience professionnelle de la Fonction Publique, je peux vous accompagner dans toutes vos démarches administratives à votre domicile
- Besoin d'assistance pour créer votre compte sur internet, faire votre déclaration d'impôts ou procéder à vos paiements en ligne...
 - Ou des difficultés pour établir des dossiers d'allocations, d'aides ou subventions (CAF, CESA, France Rénov, chèque énergie...)
 - Ou encore faire vos démarches ou demander des informations auprès des administrations (déclaration de travaux mairie et cadastre, caisses de retraites, CPAM, carte d'identité).

Pascal PRIGENT ☎ 06 62 58 34 69
pascal.prigent@expertpapiers.fr





Vous souhaitez vous investir ponctuellement autour d'un projet culturel ?
Devenez bénévole de la Médiathèque de Masserac.
Candidatures à envoyer à :
 j.biou@masserac.bzh ou
 f.sanchez@masserac.bzh

HORAIRES D'OUVERTURE
Mercredi 15 h - 17 h 30
Samedi 10 h - 12 h 30

L'équipe des bénévoles vous accueille dans votre médiathèque. Cet espace culturel est un lieu privilégié de rencontres et de participations citoyennes. Les bénévoles qui y sont dédiés, investissent leur temps et leur énergie pour promouvoir ou raviver le goût de la lecture.

Médiathèque



Nouveauté, depuis mars 2025, la navette. Elle circule pour tous les abonnés du réseau des médiathèques.



Comment fonctionne-t-elle ?

- ♥ Je peux réserver jusqu'à 5 livres, CD ou DVD en ligne ou directement auprès des bibliothécaires.
- ♥ Je choisis la médiathèque où je veux aller chercher ma réservation
- ♥ Les bibliothécaires préparent ma réservation dès qu'elle est disponible et celle-ci est acheminée via la navette dans la médiathèque que j'ai choisie pour le retrait de mes documents réservés
- ♥ Quand ma réservation est arrivée, je suis averti par mail et j'ai 10 jours pour venir chercher les documents qui ont été mis de côté.
- ♥ Je peux rendre les documents que j'ai emprunté dans n'importe quelle médiathèque du réseau.



Que va-t-il se passer à la médiathèque de Masserac cette année ?

Exposition du 7 au 21 février 2026

À la découverte de la calligraphie japonaise

Atelier enfant : mercredi
 Atelier adulte : samedi



Exposition du 4 au 18 avril 2026

Héros de romans, de contes, ou compagnons de vie : les Chats
 Photos et dessins surréalistes de ces félins dans tous leurs états...



Exposition du 2 au 20 juin 2026

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture à travers le temps (de la fin du XIX^{ème} à aujourd'hui)

Atelier lecture enfant (dates à venir).



Un samedi de novembre 2026

Les Minuscules

Spectacle ou animation pour les tout-petits, accompagnés de leurs parents. Programmation à venir. Sur réservation.



En 2026, la Médiathèque proposera d'autres animations, jeux, ateliers, lectures animées et expositions... Des projets sont en gestation...

✓ votre médiathèque fait partie du **réseau des médiathèques de l'agglomération de Redon** qui comprend **7** médiathèques en Loire-Atlantique, **11** en l'Ille-et-Vilaine et **9** en Morbihan.

À ce titre, elle participe au **Prix des lecteurs**. La sélection est disponible dans votre médiathèque du 1^{er} mars au 30 octobre de l'année. Une urne est à votre disposition à la médiathèque pour déposer vos votes. Le résultat est annoncé avant la fin du mois de novembre.

Une **carte unique** pour toutes les médiathèques, vous permet d'emprunter un document ou le réserver **dans une des 27 médiathèques**. Vous pouvez aussi consulter votre compte lecteur sur le site internet commun :

mediatheque.redon.agglomeration.bzh

Services en ligne proposés :

- le **catalogue** : des documents disponibles dans toutes les médiathèques du réseau
- les **sélections** et des **coups de cœur**
- à **votre compte**, vos prêts. Vous pouvez réserver, prolonger des documents, suggérer des acquisitions et donner votre avis.
- l'**agenda des animations** des médiathèques.

Madagascar

Mission de coopération

Mission de coopération décentralisée (eau potable) de Fabrice Sanchez à Madagascar du 26 janvier au 3 février 2025 représentant la commune de Massérac, Atlantic'eau et Redon Agglomération

ÉTAT DES LIEUX AVANT LA MISSION

Madagascar est le premier État reconnu par l'ONU en état de famine suite au réchauffement climatique.

1/ ATLANTIC'EAU

Atlantic'eau intervient depuis 2022 pour faire un état des forages existants, apprécier la disponibilité de la ressource en eau et mettre en place un dispositif de suivi de cette ressource.

Atlantic'eau s'est engagé aux côtés de l'association locale de solidarité internationale Transmad (Lavau-sur-Loire) dans une dynamique de coopération décentralisée afin de renforcer les modes et les moyens d'intervention pour l'accès à l'eau potable dans le sud de Madagascar. En novembre 2021, le bureau d'Atlantic'eau a décidé d'attribuer une subvention de 25 000€ pour soutenir le programme « apporteurs d'eau » suivi par l'association Pays de Loire Coopération Internationale dont le siège social est à Angers. Atlantic'eau et la commune de Massérac sont adhérents de cette association ligérienne, Redon Agglomération adhère quant à elle depuis 2024 à une association similaire sur la région Bretagne : Bretagne Réseau Solidaire dont le siège social est à Rennes.

Cette subvention de 25 000€ a permis de mobiliser des financements équivalents notamment de la Région Pays de Loire.



Cette coopération institutionnelle avec les deux communes rurales d'Androka et Itampolo a donné lieu à une visite officielle d'une délégation malgache composée notamment des maires de ces communes, reçue à Massérac le 10 octobre 2022 et au siège d'Atlantic'eau à Nantes le 14 octobre 2022.

Lors de cette visite à Massérac, les échanges entre la délégation Malgache, Atlantic'eau, Transmad et Pays de Loire coopération Internationale ont porté notamment sur l'état d'avancement du projet de gestion intégrée de la ressource en eau de la région de la zone littorale sud-ouest de Madagascar.

Des visites techniques de l'usine d'eau potable et des ouvrages de captages à Massérac ont également été réalisés. Atlantic'eau a réalisé depuis 2022 des études hydrogéologiques sur le sud-ouest de Madagascar. Les communes d'Itampolo et d'Androka sont confrontées à des enjeux démographiques et climatiques importants. L'aide apportée par Atlantic'eau est financière et technique (cadre de l'opération et expertise technique sous la direction de Bruno GRUA, hydrogéologue d'Atlantic'eau avec l'aide d'une équipe technique composée notamment de deux autres hydrogéologues dont un qui vit en retraite sur place à Madagascar). Il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement hydrogéologique et de sur-



veiller l'état des nappes afin de répondre aux besoins tant domestiques qu'agricoles sans menacer la ressource. Cette opération a été réalisée en deux temps :

- En 2022, le recueil des données disponibles sur les forages existants et le contexte hydrogéologique. Puis une mission sur le terrain en avril qui a consisté en une visite de 13 forages, l'examen de leurs conditions actuelles d'utilisation et de la faisabilité des investigations envisagées. Un premier test de pompage et trois inspections vidéo de forages ont pu être réalisés lors de cette mission.

- En 2023 et 2024, la poursuite des investigations (pompages et inspections vidéo) et la pose d'enregistreurs de niveau. L'installation des sondes WIFI pour une récupération automatique des données, a permis de réaliser les premières analyses.

2/ REDON AGGLOMÉRATION

La coopération décentralisée est inscrite dans le projet de territoire de Redon Agglomération. Dans la feuille de route sur l'eau, Redon Agglomération a fixé au niveau de l'enjeu n°4 : l'animation d'action de coopération décentralisée sur les sujets en eau potable et en assainissement collectif.

Une somme de 2 500€ a été budgétisée en 2024 pour répondre à cet enjeu.

Dans le cadre de ses activités de développement à l'accès à l'eau potable au profit des populations démunies dans le sud de Madagascar, l'ONG Ligerienne « Transmad » mobilise et anime une dynamique de mise en coopération décentralisée de collectivités locales du nord-ouest de la Loire Atlantique et du sud de la Bretagne.

Transmad intervient gratuitement depuis 2 années dans les écoles du territoire de Redon Agglomération et auprès de la médiathèque de Redon.

Redon Agglomération a décidé fin 2024 de réaliser une première opération d'intervention afin de permettre de raccorder une borne fontaine et d'équiper en infrastructures sanitaires un établissement scolaire.

La commune rurale d'Itampolo (Madagascar) est équipée d'un réseau d'adduction d'eau potable desservant le centre bourg (5 500 habitants) et les deux quartiers périphériques de Mahatangy (1 700 habitants) et d'Antanamboa (600 habitants).

Ce réseau alimente 23 points d'eau collectifs dits « borne fontaine » et 81 branchements domiciliaires dits « branchements privés » ainsi que les structures publiques du centre bourg : mairie, brigade de gendarmerie, dispensaire de santé et établissements scolaires.

Il y a trois ans, le quartier périphérique de Mahatangy a été doté d'un lycée, pourvu de trois salles de classes, un bureau de direction et d'enseignants. Il comprend deux bâtiments dont un récent. Le lycée ne dispose pas de raccordement à l'eau potable, ni à l'électricité ou encore à l'assainissement collectif.

Le projet consiste donc à raccorder le terrain et le bâtiment au réseau d'adduction d'eau potable afin d'aménager un point d'eau classique (un robinet et un bloc de lavage de mains à cinq robinets) permettant de puiser l'eau.

Le terrain se trouvant sur un point bas du village, il n'y a pas de difficulté concernant la modélisation hydraulique du débit minimum requis.

Une conduite de distribution de diamètre 43, résistant à dix bars de pression sera repiquée sur la conduite d'amenée de diamètre 75, résistant à 15 bars de pression. Les canalisations seront enterrées à 80 cm de profondeur et recouvertes d'un lit de sable.

L'engagement financier de Redon Agglomération à hauteur de 1 700€ permet de mobiliser des financements complémentaires pour un budget total de 6 400€ grâce aux contributions des Apporteurs d'eau Coopération décentralisée Loire Estuaire, et de l'association Transmad.

3/ LA MISSION

La délégation est composée de 10 membres dont des élus de Saint-Nazaire Agglo, qui intervient également en coopération décentralisée sur cette zone littorale Sud-Ouest de Madagascar. Elle comprend notamment Céline GIRARD RAFFIN, 1^{ère} adjointe à la ville de Saint-Nazaire et vice-présidente de l'agglomération, et Alain GEFFROY,

adjoint de quartier à Saint-Nazaire et conseiller communautaire. Elle comprend également Yoann DORNER, président de Transmad et 1^{er} adjoint à la ville de Lavau-sur-Loire.

Au cours de cette mission, j'aurai à cœur d'une part, de constater la réalisation des investissements opérés par Atlantic'eau et notamment la pose des sondes WIFI sur les forages existants, et d'autre part, de visiter le lycée, ses élèves et de rencontrer son directeur avant l'aménagement de la conduite d'adduction d'eau potable au sein de cet établissement.

ÉTAT DES LIEUX

APRÈS LA MISSION

Retour de la mission de coopération décentralisée à Madagascar dans le cadre du programme apporteurs d'eau porté par Pays de Loire Coopération Internationale (soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) avec l'association Trans-Mad Développement et les collectivités territoriales partenaires : Atlantic'eau, Redon Agglomération et Saint-Nazaire Agglo.

Suite page 34 ➤



De gauche à droite, debouts :
Fabrice Sanchez (V/P Atlantic'eau et V/P de Redon Agglomération), Nicolas MORVAN (Chef de Cabinet du Maire de Saint-Nazaire), Yoann DORNER (Président de Transmad et Adjoint à la ville de Lavau-sur-Loire), Alain GEFFROY (adjoint de quartier et conseiller Communautaire), David Greteau (chef de service distribution eau potable de Saint-Nazaire), Maud Beguin (Pays de Loire Coopération Internationale), Céline GIRARD RAFFIN (1^{ère} Adjointe à la ville de Saint-Nazaire), Stéphane MALHAIRE (Directeur de l'eau à Saint-Nazaire Agglo).
Assis : Charles SIMON (PDL Coopération Internationale), Frédéric MACQUET (Directeur de Transmad).

Madagascar, suite

► 1^{er} contretemps : le changement d'avion à Paris suite à un problème de carburants nous a fait arriver à la capitale Tananarive à 4 h du matin le lundi (soit avec 4 heures de retard) .

La matinée du lundi a été riche en rdv : 8 h avec Patrick BOSDURE, conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France, 9 h 30 avec Franck DAVID directeur de l'agence française de développement, et 11 h avec Monsieur Lalaina ANDRIANAMELASOA, Ministre de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. L'après-midi, départ en vol interne pour Tuléar. Arrivée sous les orages et les inondations.



Nous avons eu le privilège de visiter plusieurs établissements scolaires d'ABC Domino (écoles primaires au Lycée) en rencontrant les élèves et les enseignants (photos ci-dessus).

Un moment fort a été la découverte des jardins pédagogiques installés dans ces écoles, véritables outils d'apprentissage pour sensibiliser les jeunes à l'agriculture durable et à l'autonomie alimentaire. Nous avons également échangé avec quelques étudiants de l'Institut d'enseignement supérieur de Tuléar (IEST). Les conditions climatiques ont cependant perturbé l'emploi du temps prévisionnel et nous n'avons pu visiter qu'un seul village du littoral sud de Madagas-



Le ministre malgache de l'eau avec les élus de la délégation française.

car (Efoetse) sur les 3 villages prévus (avec Itampolo et Androka).

Nous avons pu découvrir les réseaux d'adduction en eau de l'ONG Trans-Mad Développement dans ce village où l'accès à l'eau potable est un enjeu majeur et contraint.

Le dialogue entre les élus et les services de l'eau ont déjà permis d'identifier des pistes de travail pour renforcer l'existant et développer les réseaux dans les années à venir : Atlantic'eau pourrait continuer de suivre la res-

ménages.

Malgré les conditions météorologiques, la mission a été une réussite merveilleusement enrichissante : Les chocs des paysages et des climats, le choc culturel, les chocs des modes de vie, des modes d'accès à l'eau potable et des gestions de l'eau, ont renforcé la volonté inébranlable d'échanges, de communication, de partage et d'apports réciproques entre les membres de la délégation française et les autorités locales malgaches du littoral sud.



J'ai remis le fanion de Massérac (avec les logos d'Atlantic'eau, de Redon Agglomération et du département de la Loire-Atlantique) aux 3 maires : d'abord aux maires de Efoetse (Jean-Louis) et d'Itampolo

(Jean Bosco) puis au maire d'Androka qui était resté coincé par les inondations.

L'association de Loire Atlantique Trans-Mad Développement a poursuivi ses interventions de février à juin 2025 comme elle l'a fait depuis 3 ans dans les écoles et les collèges notamment des pays de Redon et de Saint Nazaire avec une nouvelle volontaire service civique malgache. ■

source en eau, Redon agglomération interviendrait sur l'approvisionnement en points d'eau des établissements scolaires , Saint Nazaire Agglo porterait le projet global dans le cadre du dispositif FICOL 2026/2029 et interviendrait essentiellement dans le développement des canalisations d'eau potable pour multiplier les compteurs individuels et donc les accès à l'eau potable chez les



Unité de production d'eau potable de Massérac : les travaux de réhabilitation se poursuivent

Atlantic'eau a engagé la réhabilitation de l'unité de production d'eau potable du Paimbu à Massérac au printemps 2023. L'investissement de 3 900 000€ HT est porté par atlantic'eau, avec une aide de France Relance à hauteur de 500 000€.

Après une première phase de mise en place de la filière de traitement, les travaux se poursuivent désormais sur les ouvrages de l'ancienne unité ainsi que sur les captages.

Premiers résultats positifs pour la qualité de l'eau

Une nouvelle filière de traitement a été mise en service en décembre 2024. Durant 6 mois, les performances de cette nouvelle filière ont été contrôlées. Pendant cette période d'observation, atlantic'eau vérifie que l'installation est bien en mesure de respecter les objectifs fixés par les élus en matière de qualité de l'eau. Et c'est le cas aujourd'hui : dans l'eau distribuée, **les concentrations d'Esa-métolachlore mais aussi de chlorothalonil R471811 sont inférieures à la valeur de 0,10 Mg/L**. Pour rappel, atlantic'eau va au-delà des exigences de la réglementation, puisque la norme est fixée à 0,90 Mg/l pour ces deux métabolites de pesticides. Au-delà de la réglementation, atlantic'eau recherche d'autres molécules, notamment les **PFAS, ou polluants éternels**, qui ne font pour l'instant pas partie des paramètres mesurés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau.

Une directive européenne de 2020 prévoit leur intégration pour 2026. La norme qui pourrait alors être définie serait la suivante : la somme des 20 PFAS considérés comme préoccupants

pour les eaux destinées à la consommation humaine ne devra pas dépasser les 0,10 Mg/l en eau traitée. L'eau distribuée en sortie de l'unité de Massérac respecte cette norme.

Dans le cadre de son programme de Recherche et Développement, Atlantic'eau a mis en évidence la présence d'un autre micropolluant dans l'eau en 2024 : **le TFA (l'un des plus petits polluants éternels)**. Sur l'unité du Paimbu, il est mesuré aux alentours de 1,2 Mg/L. Le TFA a été détecté sur l'ensemble des ressources d'atlantic'eau. Ce micropolluant est également présent dans l'alimentation, dans des concentrations beaucoup plus élevées que dans l'eau potable. Il n'existe à ce jour pas de réglementation pour le TFA.

Réhabilitation des anciens locaux

Le bâtiment qui abritait l'ancienne unité va être réhabilité. Les anciennes installations de traitement, tels que

l'ozoneur, vont être démontées. Le bâtiment sera ensuite réaménagé pour accueillir le local de supervision, les bureaux, une salle de réunion ainsi que des vestiaires. Ces travaux se dérouleront jusqu'à la fin de l'année 2025. Dans ce bâtiment, les réservoirs de stockage de l'eau traitée et la salle des pompes permettant de distribuer l'eau vers le réseau ont été réhabilités.

Nettoyage des canalisations d'eaux brutes

L'unité de production d'eau potable de Massérac est actuellement alimentée par 2 captages. Les canalisations acheminant l'eau brute depuis ces captages vers l'unité du Paimbu se sont progressivement chargées en fer et en manganèse, naturellement présents dans l'eau. Plus de 2 km de canalisations doivent ainsi être nettoyés. Cette opération prévue courant septembre sera assurée par le constructeur Saur dans le cadre du marché de la nouvelle unité. Elle permettra aux conduites d'alimentation de retrouver leur diamètre d'origine, afin de maintenir la capacité de production de l'unité.

Suite page 34 ►





installés au deuxième semestre 2026. Ce troisième captage permettra de fournir un complément de débit et de maintenir la capacité de pompage lors de l'arrêt d'un des deux ouvrages de captage pour des opérations de maintenance et de nettoyage. La possibilité d'alimenter l'unité du Paimbu avec un, deux ou trois captages offrira une plus grande souplesse de fonctionnement. La protection de ce nouvel ouvrage est prévue dans le cadre de la révision du périmètre de protection de l'ensemble des captages de Massérac.

Un nouveau dossier d'autorisation a été déposé en 2024, avec pour objectif « zéro pesticide » dans ce périmètre de protection, conformément au souhait d'Atlantic'eau. Toutefois, avant d'aller plus loin, la préfecture de Loire-Atlantique a invité Atlantic'eau à approfondir les échanges avec le monde agricole. Des premières rencontres ont eu lieu. L'objectif est de pouvoir proposer une solution avant l'été 2026, en vue d'obtenir un nouvel arrêté instaurant le périmètre de protection des captages de Massérac avant fin 2026. ■

Équipement d'un nouvel ouvrage de captage

► Atlantic'eau a réalisé un troisième ouvrage de captage au lieu-dit Bilain, près de la Vilaine. La conduite d'alimentation depuis ce nouveau captage a été posée cet été. Courant septembre, elle sera raccordée à une canalisation déjà existante permettant d'alimenter l'unité du Paimbu en eau brute. Le bâtiment d'exploitation, les équipements et les pompes seront quant à eux

Sécuriser l'alimentation en eau potable de près de 20 000 habitants

Les ressources en eau sont inégalement réparties sur le territoire d'atlantic'eau. Chaque ressource est essentielle pour la garantir la continuité du service public d'eau potable auprès de l'ensemble des abonnés du territoire. Ainsi, les travaux sur l'unité du Paimbu visent à sécuriser l'alimentation en eau potable de la Région de Guémené-Penfao. Cette unité dessert environ 19 500 habitants, sur 8 communes du nord de la Loire-Atlantique : Massérac, Avessac, Saint-Nicolas-de-Redon, Guémené-Penfao, Pierric, Conquereuil, Derval et Marsac-sur-Don.

Contact : Dolorès Briand ☎ 02 40 71 09 12 - dolores.briand@atlantic-eau.fr

La commune de Massérac est concernée par le site classé Natura 2000 des Marais de Vilaine qui s'étend sur 11 000 ha, concerne 34 communes et 2 régions.

Il s'agit de l'ancien estuaire interne de la Vilaine qui a été fortement modifié pour faciliter le transport de marchandises au moyen-âge puis pour conquérir de nouveaux espaces agricoles, faciliter la plaisance, limiter les effets des crues et produire de l'eau potable.

Territoire en évolution constante suivant les besoins d'occupation humaine, ce territoire est aussi celui d'une grande variété d'espèces et de milieux menacés de disparition au niveau européen comme la loutre d'Europe, les chauves-souris, des oiseaux hivernants, des oiseaux nicheurs, les prairies à flore naturelle, le bocage, des milieux aquatiques, des boisements, des landes humides et des landes sèches.

Pour préserver cette biodiversité, l'EPTB Eaux & Vilaine gère une boîte à outils « Natura 2000 » qui propose des actions contractuelles : charte Natura 2000, charte de territoire Natura 2000, contrat Natura 2000 et des Mesures



La Vallée du Don

Les Marais de Vilaine et les coteaux associés, un espace d'exception à préserver

Agro-Environnementales. La réglementation associée cible les projets situés dans le périmètre Natura 2000 et ses abords, qui sont soumis à déclaration ou autorisation administrative.

L'EPTB Eaux & Vilaine travaille depuis une vingtaine d'années avec de multiples partenaires pour améliorer la connaissance sur des espèces et milieux rares, expérimenter des actions de protection et de restauration, accompagner des

initiatives individuelles et collectives. Eaux & Vilaine coopère ainsi régulièrement avec les services de l'État comme l'Office Français de la Biodiversité, le Conservatoire Botanique National, la Région Bretagne, les associations naturalistes comme le Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante, la Ligue de Protection des Oiseaux et bien d'autres organismes qui partagent ces objectifs d'intérêt commun. ■

Votre commune vous aide !



Vous êtes un particulier et avez le PROJET de planter des haies bocagères :
contactez-nous au 06 07 39 51 00
larbreetlaiaie@gmail.com

Plantation de haies bocagères

Pourquoi des haies bocagères ?

- Elles sont des éléments importants du paysage par la succession d'arbres et d'arbustes, le bocage est un maillage de haies, de talus, de prairies (et de jardins).
- Les haies bocagères sont des barrières contre l'érosion des sols, elles régulent le ruissellement de l'eau.
- Ce sont des habitats précieux pour les pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères, de la biodiversité en général.
- Les haies sont des brise-vents et elles favorisent un micro-climat plus stable.

Comment ?

- En plantant des haies composées d'arbres jeunes et d'arbustes variés, vous participez à l'effort du maintien des conditions environnementales.
- En se renseignant en mairie. Votre mairie a passé une convention avec l'association "L'arbre et la haie" afin de réduire le coût pour les particuliers (le mètre linéaire de haie coûte 8€ dont la moitié à la charge de la commune).
- L'association propose des haies composées d'arbres et d'arbustes élevés à partir de graines récoltées localement et adaptées aux évolutions climatiques.



Une méthode innovante et naturelle

Restaurer la Vallée du Don face à la Jussie

Depuis 2023, dans la basse vallée du Don, notamment sur les communes de Massérac et Auessac (Loire-Atlantique), le Syndicat Chère Don Isac (SCDI) a engagé, une nouvelle stratégie pour contenir la jussie : au-delà des opérations d'arrachage, il s'agit désormais de restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau afin de limiter durablement son développement. Et les résultats sont déjà très positifs !

La Jussie (*Ludwigia grandiflora*) est une plante exotique envahissante présente sur le Don depuis 1997. Elle colonise massivement les rives et les bras du cours d'eau, entraînant une diminution de la diversité végétale, un ralentissement de l'écoulement et des pertur-

bations pour des usages tels que la pêche ou la navigation. Face à l'importance de sa colonisation qui entraîne une asphyxie des milieux, le SCDI a développé une nouvelle stratégie qui consiste à contenir la jussie tout en restaurant le cours d'eau.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Contrat Territorial Eau 2023-2025 porté par le SCDI.

Elle conjugue restauration écologique (plus de biodiversité), lutte biologique (développement d'ennemis naturels) et gestion durable des milieux aquatiques.



AVANT



APRÈS

Une technique douce inspirée de la nature

L'objectif de ces travaux n'est plus d'arracher la jussie, mais de favoriser sa régulation naturelle. La démarche repose sur une combinaison de techniques de génie végétal visant à modifier la morphologie et le fonctionnement du cours d'eau, afin de limiter durablement l'implantation de cette plante envahissante. Concrètement, une double rangée de pieux en châtaignier a été installée le long des berges colonisées. Entre ces pieux, des fagots de saules inertes ont été fixés, formant une structure linéaire robuste.

À l'arrière de ce dispositif, des boutures de saules vivants ont été plantées. Leur développement permettra de concurrencer directement la jussie en créant un couvert végétal dense, réduisant l'accès à la lumière tout en renforçant la stabilité des berges.

Ce dispositif permet de combiner des effets physiques - liés à la dynamique de l'eau - et biologiques - par la compétition végétale - pour une action durable et efficace contre la prolifération de la jussie.

Chiffres-clés

Un budget d'environ 100 000 € HT par an a été alloué pour les trois premières années du projet (2023-2025). Son financement est assuré par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50%), la Région Pays de la Loire (15%) et le Départe-

ment de Loire-Atlantique (15 %). Sur cette période, 1 500 mètres de structure ont été réalisés, représentant la mise en place de 10 500 fagots, 5 300 pieux et 4 000 boutures de saules. Pour 2026, le Syndicat recherche désormais des financements complémentaires afin de poursuivre l'action.

L'objectif est d'intégrer la suite des travaux au prochain accord de territoire 2027-2029. En juin 2025, une journée technique a réuni à Massérac une quinzaine de structures régionales impli-

quées dans la lutte contre les plantes invasives.

Organisée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Pays-de-la-Loire et le Syndicat Chère Don Isac, cette

rencontre a permis de présenter les techniques innovantes utilisées sur le Don et de partager les retours

Une démarche collective et régionale

d'expérience. Ces échanges confirment l'importance d'une coopération à l'échelle du bassin versant, essentielle pour lutter efficacement contre les espèces exotiques envahissantes. ■



8 Communautés de Communes
(dont une Communauté d'Agglomération)

Près de **2 000 km²** de territoire rural,
à cheval entre les régions Bretagne et
Pays-de-la-Loire (départements 44, 35 et 56)

107 000 habitants

1 ambition commune :
reconquérir la qualité de l'eau
et préparer l'adaptation
au changement climatique.

**1 plan d'action global
(2020-2026) :**
fort de 19 millions d'euros
d'investissement qui agit
sur tous les leviers : agriculture,
biodiversité, urbanisme,
paysages et qualité de vie.

www.cheredonisac.fr

Contact Syndicat Chère Don Isac - 1 allée du Rocheteur 44 590 DERVAL
☎ 02 40 07 75 37 - contact@cheredonisac.fr





Matthieu Karmann
de LCI (directs de
7h20 et 8h20 le lundi
24 novembre 2025)
avec les bénévoles
de l'Association.

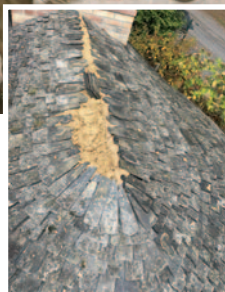
Les Fours de Massérac

Réhabilitation du four de la Butte

L'association des fours de Massérac vous adresse tous ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. L'Assemblée Générale du 4 octobre 2025 à la Grotte (23 adhérents 2025-2026) a approuvé le bilan d'activité 2024-2025, le Bilan financier 2024-2025 ainsi que les projets 2025-2026 à l'unanimité des votants. Nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouveaux bénévoles : Sébastien Feneuil de Paimbu (élu à l'unanimité au bureau) et Yannick Cousineau à la Grée du Moulin.

On a commencé en février 2025. C'est le plus grand four de Massérac. Il a été construit à l'origine il y a plus de 200 ans et il n'a pas été rallumé depuis au moins 40 ans.

Le travail des bénévoles a consisté tout d'abord à enlever l'argile qui était sur la voute en partie tombée, puis à enlever toutes les anciennes briques de voutes et de sol. L'idée, dès l'origine, c'était de



PROJETS 2025-2026

- › **Rénovation de la toiture du four** de Pascal RIO en face de la Mairie (toiture et joints)
- › **Rénovation du four de l'abbaye :** relever et réfectionner la sole
- › **Vente de 150 boules de pain tous les mois** les 1^{er} dimanche entre novembre 2025 et avril 2026
- › **Manifestation du 16 novembre 2025**
Tirage du gros lot à 14 h : cap sur l'apéro ! Fêtes des fours autour de planches apéro déjeunatoires
- › **Le 14 juin 2026 :** inauguration du four de la Butte avec auto rétro du Don Ballades sur place et circuits des moulins à Beslé



rénover le four avec un maximum de récupération de matériaux locaux ; la moitié des briques de ce four était encore bonne et nous avons reçu par donation des briques issues de 3 autres fours, (2 à Guemené Penfao et 1 à Langon) : merci aux propriétaires pour leur générosité.



Ensuite, il a fallu remonter la voute avec un dôme de sable. Cela a été fait brique par brique avec de l'argile offert par Hervé Bauthamy. Nous avons décidé en accord avec les propriétaires de monter une cheminée qui n'existait pas ou plus (on ne sait pas). Une fois la voute terminée, nous avons recouvert la voute d'argile avec du sable et de la terre pour assurer une bonne isolation thermique. Enfin nous avons monté les ardoises offertes par les propriétaires

Sans boulangerie, ils activent le four à pain du village

La boulangerie de Massérac a fermé en 2023. Une association a eu l'idée géniale de proposer une fournée de pains par mois dans le four à pain communal, pour dépanner et apporter de l'animation.

Il n'y en aura pas pour tout le monde. Les pains à la croûte dorée font la fierté des bénévoles de l'association Les fours de Massérac. 700 habitants tout au nord de la Loire-Atlantique. Ils proposent, chaque premier dimanche du mois, des pains de campagne cuits dans le four rénové de la commune. La première fournée est sortie le 2 novembre.

L'initiative vient de Nathalie Perrin, la compagne de Thierry Perrin, président de l'association et élu depuis 2020. Leur boulangerie a fermé définitivement en 2023. « Ça ne la remplacera jamais. On a juste cherché une alternative. C'est aussi pour le plaisir d'attirer du monde, explique-t-il, les yeux rivés sur les pâtons prêts à enfourner. On travaille avec la boulangerie de Beslé-sur-Vilaine, à qui on achète la pâte. »

Chaque pain est à commander, au prix de 3 € l'unité. « Dimanche 7 décembre, je vais commencer plus tôt, vers 6 h, car on prévoit deux fournées, qui feront une centaine de pains. » Les curieux peuvent venir voir toute la préparation, avec la première cuisson lancée à 7 h 30 et la seconde vers 9 h 30, 10 h. Au 11 novembre, il restait soixante pains à commander.

Petit patrimoine local

Tout sera cuit au feu de bois. Mais pas dans n'importe quel four. « Nous l'avons construit nous-mêmes, en 2019. On a beaucoup mis sur la récupération de matériaux. La charpente du fournil vient de l'ancien presbytère, le grant, d'un ancien pont de la ligne de chemin de fer. On a récupéré aussi le haut d'une porte en pierre d'un ancien manoir dans la commune. Notre but est de valoriser le petit patrimoine local », énumère Thierry Perrin.



Thierry Perrin, président de l'association Les fours de Massérac, et Sébastien Feneuil, un bénévole arrivé cet été à Massérac, sortent les pains chauds du four. (Photo: Ouest-France)

L'association a recensé vingt-cinq fours, dont quatre appartenant à la mairie. Elle propose depuis huit ans de les restaurer, y compris chez des particuliers.

À ses côtés, Sébastien Feneuil, habitant arrivé cet été dans la commune et maçon de métier, donne un coup de main. Il tape deux pains, l'un contre l'autre, pour retirer le surplus de farine. Bénévole lui aussi, Anthony Boutet, chauffeur routier et habitant de la commune depuis treize ans,

vend le premier pain tout chaud.

Marion Ferré, Masséracienne et par ailleurs présidente de l'amicale laïque locale, est enthousiasmée : « Ça fait du bien de voir cette action. Le vente du pain est la base du commerce de proximité. » Plus qu'une simple cuisson de pains, les bénévoles apportent de la vie dans le centre-bourg, à deux pas du bar-épicerie le Ti Molem, ouvert le dimanche.

Contact. Réservation au 07 57 46 69 36, jusqu'au vendredi 5 décembre, retrait dimanche 7, à partir de 11 h.



Victoria GEFARD.

Scannez ce QR Code pour retrouver notre vidéo en ligne (Ouest-France)

© Ouest-France Châteaubriant

du château le Brossay à Renac. Il est terminé depuis fin novembre 2025 :

Le FOUR sera inauguré le 14 juin 2026

avec Auto Rétro du DON, béni par M. le Curé de la Paroisse de Guémené-Perfao

dans le respect des traditions ancestrales et éterné et fêté avec un repas sur place cuit au four. ■

Meilleurs vœux 2026

Thierry Perrin © 07 57 46 69 36
tn.perrin@orange.fr



BILAN d'activité 2024-2025

16 nov. 2024 Manifestation

Jeux en bois, soupe dans le chaudron et pizzas au four cuisinées par «La cocotte à TESS», tirage au sort du four.



23 août 2025

Récupération des fagots sur la commune de Mouais : 300 fagots offerts par le comité des fêtes grâce à une intervention de Régis Clavier. Merci à Hervé Bauthamy pour le transport et aux parents de Magali Guérin pour le stockage.

Manifestation avec Auto Rétro du don

Visite du château du Pordor dans le cadre d'un circuit voiture.

La visite du château a été appréciée. Une très belle prestation de qualité avec Auto Rétro du Don avec 50 voitures anciennes environ puis repas à la salle polyvalente.

2 mars 2025



15 juin 2025

Manifestation à l'Abbaye, vélos anciens

2 balades faites avec les vélos anciens (avant et après le repas moules frites avec 50 personnes habillées en tenue d'époque avec une halte à l'Oratoire Saint-Benoît qui a été animée par Dominique Lerault (de l'association Histoire et Patrimoine) et très appréciée par les cyclistes costumés.





Le Club des 2 Rivières

Tout au long de l'année 2025, le club des 2 rivières a proposé chaque mardi des activités, pétanque, belote, marche, jeux divers, des moments conviviaux permettant à chacun de se retrouver dans la bonne humeur et de partager des moments inoubliables. Nos repas ont rassemblé un grand nombre d'adhérents, du traditionnel repas du printemps au restaurant, en passant



par le cochon grillé (200 personnes), un moment fort de notre calendrier, notre repas paillote en septembre, et en novembre repas dans la salle polyvalente avec animations.

Les concours de boules ont rassemblé des amateurs dans une belle ambiance sportive et amicale.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- Tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre le club ;
- Les membres pour leur fidélité et leur bonne humeur ;
- La municipalité pour son appui logistique et moral ;
- Nos partenaires et sponsors pour leurs soutiens.

En 2026, nous espérons vous retrouver aussi nombreux et motivés pour une nouvelle année pleine d'activités, de sourires et d'amitiés. À très bientôt.

Laurence Taillandier

Le bureau du club des 2 rivières

ACCA

Association communale de Chasse agréée

Bonjour à tous,

Suite à la disparition soudaine de notre président, le bureau de l'ACCA a été renouvelé. Nous continuons à œuvrer pour la régulation des ragondins, renards, sangliers, ...

Nous avons prévu d'effectuer de nombreuses **manifestations en 2026** :

30 mai > Concours de palets
14 juin > Assemblée générale
25 et 26 juillet > Ball-trap
28 novembre > Repas à emporter



De gauche à droite : Sébastien Leroux, David Breger, Joël Crochard (président), Sylvain Trolard, Christian Marot.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles et la municipalité de Massérac pour leur aide.

Le président, Joël Crochard

☎ 06 43 84 60 31



L'Amicale Laïque de Massérac

Bonjour à tous !

Une très belle parité à souligner ! Nous souhaitons remercier chaleureusement nos bénévoles, notamment pour le cabaret qui nous demande beaucoup de temps et d'énergie.

Une troupe d'une cinquantaine de personnes, dynamiques, volontaires, motivées et joyeuses qui répond présent lors du montage, démontage, nettoyage... (et plus si affinités !) de nos événements et ce, toujours dans la bonne humeur. Un immense MERCI ! Sans vous rien n'est possible.

Nos événements (cabaret et repas de fin d'année) sont nos seules entrées d'argent pour soutenir les projets de l'école. Les budgets de transport et de sorties ont explosé. Pour pouvoir conti-

Pour 2026, la vente des billets pour le cabaret sera le dimanche 1^{er} février à 10 h à la salle polyvalente.

Les représentations seront les 14, 21, 28 et 29 mars 2026

Suite à l'assemblée générale du 26 septembre 2025, le bureau de l'Amicale Laïque est dorénavant composé de 11 membres : **Marion Ferré, Guillaume Ropers, Laëtitia Guihot, Manuel Rivaud, Marina Pavin, Cécile Milano, Patrice Foulonneau, Gaëlle Breger, Julien Ricordel ainsi que Élodie Fricaud et Gianni Milano.**

nuer à proposer des activités de qualité à nos enfants, il est primordial de mobiliser tout le monde.

Comme tous les ans, nous vous avons proposé un repas : l'Ami-Gueulton.

Merci de votre fidélité et merci à tous ceux qui nous aident à dynamiser la vie associative Masséracéenne et ainsi soutenir les projets de l'école.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Marion Ferré

L'Amicale Laïque de Massérac



**LE VERGER
COMMUN
DE PAIMBU**
association loi 1901

À noter

PORTES OUVERTES
Samedi 29 août 2026
à partir de 15 h



Créée en avril 2024, l'association Le Verger Commun de Paimbu est née de l'envie d'un collectif de citoyens de préserver et partager un verger de 4,65 hectares, situé à Massérac, tout près du village de Paimbu.

Aujourd'hui, elle rassemble une quarantaine d'adhérents venus de Massérac et des communes voisines.

Le verger compte environ 1 600 pommiers, répartis en sept variétés — principalement à jus, mais certaines sont aussi bonnes à croquer ou à cuisiner.

Nous avons également commencé à diversifier les plantations avec de nouveaux fruitiers (poiriers, pruniers, noyers) et à greffer sur des souches anciennes de pommiers et de châtaigniers. Tout au long de l'année, les petites mains et bonnes volontés sont les bienvenues : qu'il s'agisse de l'entretien avant le printemps, couper l'herbe entre les rangs en été, participer à la récolte en automne, ou simple-

ment échanger autour d'un moment convivial au verger !

L'adhésion est à prix libre à partir d'1 euro et valable un an.

Les adhérents peuvent profiter des pommes gratuitement, à condition de participer un peu à la vie du verger : une réunion mensuelle, un chantier ou un coup de main à la collecte, par exemple.

Les associations locales sont également invitées à rejoindre l'aventure : elles peuvent venir récolter pour faire leur propre jus et financer leurs projets — à condition, elles aussi, de participer un peu à la vie du lieu.

Plusieurs associations (dont l'association des parents d'élèves de Massérac) ont déjà adhéré et sont venues en équipe au verger ramasser ces deux dernières années.

À noter que les particuliers et professionnels peuvent également demander à acheter des pommes à un prix raisonnable.

Nous vous invitons à notre journée portes ouvertes le samedi 29 août 2026 à partir de 15 h, directement au verger. L'entrée se trouve au niveau du pont qui enjambe la voie ferrée menant au village de Paimbu.

Au programme : visite du verger, échanges autour du projet, buvette et organisation des prochaines récoltes qui débiteront peu après !

Les membres se réunissent chaque troisième mercredi du mois à 18 h 30, au verger lorsque la météo et la luminosité le permettent, ou à la salle de la Grotte dans le cas contraire.

Vous pouvez retrouver les dates et lieux des réunions sur le site internet, dans la rubrique L'association → Événements.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion : les réunions sont ouvertes à toutes et tous !



Pour tout renseignement ou pour adhérer, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **contact@vergedepaimbu.fr** ou sur le site de l'association : **https://www.vergedepaimbu.fr**



Massérac

Photographie

L'association Massérac photographie, 2025 a été une année riche en exploration photographique sur tout le secteur de Redon Agglomération qui nous a permis de découvrir des lieux insolites et de compléter notre expo permanente sous les Halles de Massérac.

2026 aura pour objectif de continuer à agrémenter notre projet de longue haleine : le livre photo.

L'association Massérac photographie se réunit une fois par mois pour avancer sur les projets en cours et nous organisons la sortie mensuelle.



*Nous vous souhaitons
une très bonne année 2026*

Association

Doudou : Ensemble contre le cancer

L'année 2025 a une fois de plus été marquée par de très beaux moments de partage et de solidarité.

Grâce à l'engagement de nos bénévoles et à la participation de nombreux habitants, nous avons vécu des instants inoubliables :

- une balade moto solidaire,
- la fête de la musique dans une ambiance joyeuse,
- un repas convivial et festif,
- sans oublier notre présence lors de divers événements pour faire connaître et avancer la lutte contre le cancer.

Ces moments sont avant tout l'occasion de se rassembler, d'échanger, et de montrer que la solidarité peut se vivre dans



la convivialité et la bonne humeur. Un immense merci à toutes les personnes qui nous soutiennent, de près ou de loin. Comme chaque année, l'ensemble des fonds récoltés sera reversé au Centre Hospitalier de Nantes, dans le service d'oncologie pédiatrique, afin de soutenir les enfants malades et leurs familles. Parce que chaque action, chaque don, chaque sourire compte.

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux autour de ces beaux projets, pour continuer à faire vivre la mémoire de Doudou et à soutenir la lutte contre le cancer. ■



Prochains rendez-vous en 2026

- Balade moto – 18 avril
- Fête de la musique – 13 juin
- Repas moules-frites – 12 septembre
- Assemblée générale – 18 novembre



Massérac - Fontaines d'Ozillac

Association jumelage

Les échanges avec la commune de FONTAINES D'OZILLAC sont toujours aussi conviviaux et riches d'enseignements (expression des besoins des habitants, démarches pour obtenir diverses subventions et échanges d'idées sur des projets futurs possibles).

Le 11 mai, comme chaque année depuis 1998, la FÊTE DU PAIN fût, comme toujours, une journée réjouissante et pleine d'entrain : la préparation et cuisson de plus de 400 pains, un marché local, un spectacle théâtral humoristique «LA SOUPE AU PAIN» interprété par la troupe du foyer rural, des habitants et une partie de notre délégation, et cela accompagné par une troupe : «LES DUCS EN TRIO».

Un second déplacement d'une délégation de MASSÉRAC a eu lieu pour participer à la cérémonie du 11 novembre. Comme à chaque commémoration, les enfants de l'école de FONTAINES D'OZILLAC avaient décoré la base du monument aux morts (cette année avec de jolis coquelicots en papier qu'ils avaient préparé en classe) et ils ont appris notre hymne national qu'ils ont chanté pour clore la célébration. ■



Association

AMEST

Année mitigée pour AMEST

2025, AMEST est endeuillée par le départ d'un de ses membres fondateurs André. André nous a quitté soudainement le 6 septembre dernier. Deux jours auparavant, il représentait notre association lors d'une réunion en Mairie. Son empathie, sa gentillesse, son sourire vont nous manquer.



Octobre rose
aura lieu le 11 octobre 2026
à la Médiathèque

2025 AMEST confirme son action sociale et pérennise ses activités.

La troisième édition d'Octobre rose a été un succès. Nous avons constaté une fidélisation des participants et une augmentation de leur nombre. Ce fût un moment d'échanges et de partage avec le soleil, qui s'était invité pour l'occasion, et, dans la bonne humeur.

La deuxième édition du Téléthon a pérennisé la participation du Club des 2 Rivières, de l'association DOUDOU et des Joyeuses Tricoteuses de Beslé-sur-Vilaine et, pour la première fois, des Fours se réveillent. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

L'an prochain, ces manifestations sont à nouveau programmées :

Téléthon

le 15 novembre 2026
à la salle polyvalente

Fête Celtique

le 16 Mai 2026
à la salle Polyvalente



AMEST est actuellement en relation avec un Bagad de Loire-Atlantique pour la création au printemps d'une grande fête celtique. La date n'est pas encore fixée (avril est pressenti).

AMEST remercie la commune de Massérac pour la dotation qu'elle lui accorde, les associations le club des deux rivières, les Doudou, les Joyeuses Tricoteuses de Beslé sur Vilaine et les Fours de réveillent pour leur collaboration, l'épicerie le Ti Melem, la Boulangerie Aurore & Steeve, la cave de Guéméné et la boucherie chez Lulu de Guéméné-Penfao pour leurs soutiens et surtout tous les habitants de Massérac et des alentours qui participent à ses manifestations. ■



Paim'Bulle

Une nouvelle association à Massérac !



En haut : Perrine, Gabrielle, Quentin, Cécile et en bas : Sébastien, Franck, Noé, Antonin.

L'association Paim'Bulle a été créée en septembre 2025 :

- pour soutenir et accompagner le bon fonctionnement et le développement de l'Habitat Participatif de Paimbu (aussi appelé Barb'HaPapa), un nouveau lieu de vie collectif
- pour contribuer à la vie locale et au tissage de liens humains au travers d'initiatives et d'activités variées.

Nous avons plein d'envies mais nous prenons nos marques et le temps pour rencontrer les habitantes et habitants du village et définir ce que nous pourrions proposer de complémentaire à ce qui existe déjà. Depuis septembre, nous proposons déjà :



- un cours de yoga tous les mardis soirs de 18h à 19h à la salle de motricité de l'École Robert Deschamps à Massérac, animé par Gabrielle, professeure de yoga certifiée viniyoga
- Ce cours est complet. Un deuxième

cours sera proposé à la rentrée de septembre 2026.

Paim'Bulle a contribué à l'organisation de la crémaillère de l'Habitat Participatif de Paimbu en octobre 2025, avec le formidable soutien logistique de la Mairie. Près de 80 personnes, soutenant l'Habitat Participatif de Paimbu, étaient présentes pour un mini bal folk, un concert de chanson française, des projections

documentaires et une exposition.

Nous réfléchissons encore à mettre en place dans le village cette saison :

- des soirées jeux de société une fois par mois animées par Antonin et Sébastien,
- des projections de films documentaires animées par Perrine
- des cafés numériques solidaires animés par Noé.

Pour obtenir les informations, n'hésitez pas à nous écrire à paimbulle@proton.me L'adhésion à l'association est à 10€ la saison (de septembre à août).

L'assemblée générale de l'association aura lieu à l'automne 2026.

Un grand merci aux équipes de la Mairie et de l'école pour leur superbe soutien dans notre démarrage d'activité ! Un merci tout spécial aux Paimbusiens et Paimbusiennes pour leur accueil chaleureux !

Au plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir lors de nos activités !
Belle nouvelle année à toutes et tous !

La collégiale de Paim'Bulle



paimbulle@proton.me

En savoir plus sur l'Habitat Participatif de Paimbu - Barb'HaPapa :
<https://padlet.com/barbhapapa/habitatparticipatif-ck53o249inv9ln52>
Paim'Bulle - Gouvernance collégiale - 9 rue de la Cour 44290 Massérac



Préparation des affiches.



EPPN ?

Séances de répétitions.



Troupe de théâtre «Et pourquoi Pas Nous ?»

Divertissement, complicité
partagée, convivialité...

REMERCIEMENTS à nos 25 bénévoles,
au conseil municipal, nos sponsors,
Ma batosphère et aux spectateurs et
spectatrices... Cette année le choix
de la pièce, s'est dirigé sur une comédie
de François Scharre :



« Paul m'a laissé sa clé »

Troupe des 9 comédiens
et comédiennes.

C'est le groupe de lecture qui a fait la proposition à nos 9 comédiens. C'est elle aussi qui a fait le choix de la distribution.

Cette année, plus de mille réservations ont été comptées pour ce mois d'octobre. Nous avons même été obligés de refuser du monde.

L'équipe de bénévoles de l'association Ma batosphère qui récolte des fonds pour aider le jeune Baptiste, en situation de handicap, dans son développement était présente tous les soirs. Elle nous a été d'une grande aide pour assurer la réalisation et la vente des bonnes pâtisseries, faites maison, lors de chaque représentation. Merci de votre présence et votre fidélité. A l'année prochaine !

**La troupe vous souhaite une
bonne année 2026.**

Théâtralement les « EPPN ? »



Lors de notre dernière représentation, un don a été fait à l'association Ma batosphère : <https://www.facebook.com/mabatosphere>



Association

Histoire et Patrimoine

Une nouvelle gouvernance collégiale

C'est une année de transition que s'apprête à vivre Histoire et Patrimoine de Massérac. 2025 a en effet été marquée par la disparition de son président Michel Jaudou qui, après trois ans de lutte contre la maladie, s'est éteint le 3 août dernier. Époux de Maryse Boucaud-Jaudou, il fut un président exemplaire, resté actif jusqu'aux derniers instants. Massérac et Paimbu en particulier perdent trop tôt un homme de qualité, chaleureux, bienveillant et d'une disponibilité rare, toujours prêt à écouter, partager et encourager les idées. Sans son enthousiasme, la fête des « 150 ans de l'église et de la vie rurale » en 2022 et l'actualisation du monument aux morts en 2024 (douze noms de soldats du pays ajoutés sur le marbre), entre autres animations, n'auraient probablement pas eu lieu. Faute d'effectif disponible et compétent, Michel ne sera pas remplacé. C'est un conseil collégial (changement de statuts approuvé à l'unanimité lors d'une assemblée générale extraordinaire d'octobre dernier) qui poursuivra donc l'œuvre de l'association.

Ce collectif se compose de sept membres qui se partageront les tâches : mesdames Sylvie Dilla, Dominique Fortunato, Myriam et Mégane Hobma, Maryvonne Perréon et messieurs Dominique Lérault et Gérard Thévenin. Leurs domaines d'activité seront définis avant l'importante assemblée générale ordinaire qui se déroulera le samedi 14 mars prochain et où nous vous espérons nombreux.

Outre la présentation de ce nouveau conseil, nous rappellerons à cette occasion les animations réalisées en 2024, notamment notre collaboration avec l'association « Hier et aujourd'hui » d'Avessac à l'organisation d'une balade

théâtralisée dans les marais de Painfaut. Brillamment costumée XIXème siècle par Dominique Duz, ponctuée de trois saynètes auxquelles ont remarquablement participé des jeunes de Massérac et animée par d'excellents musiciens traditionnels, cette promenade originale et joyeuse initiée par Dominique Fortunato et la metteuse en

tauration du four, de la croix et du puits de la Bessière, des recherches sur le cimetière qui cache des personnalités ayant marqué l'histoire du pays.... Nous ne manquons pas d'idées, mais concrétiser n'est jamais simple hélas ! Il nous faudra aussi actualiser notre site internet : histoiredemasserac.com dont Michel Jaudou s'occupait.



scène Marie Lemaire fut une belle réussite. Nous pensions aussi repeindre la statue de Saint-Benoît à l'oratoire de Bas-Paimbu. Mais nous sommes encore à la recherche d'échafaudage sécurisé moins coûteux que les devis professionnels ! Si quelques Masséracéens ont une solution, nous serions ravis de l'accueillir...

Nous espérons toutefois pouvoir rhabiller prochainement notre cher Benoît, ce sera un de nos projets pour 2026 ; entre autres projets tels une autre balade de marais à Massérac, une possible res-

Pour y ajouter notamment les vidéos de ces réalisations cependant déjà visibles sur la chaîne Youtube « Histoire et patrimoine masserac ».

Rendez-vous donc au 14 mars prochain

L'association souhaitant s'ouvrir au plus grand nombre, adhérents ou non, lors de ses réunions et activités. L'histoire et le patrimoine de Massérac, plus riches qu'ils n'y paraissent, méritent d'être encore mieux partagés. ■



Alain Clavier

Hommage

Cher Alain,

Ta famille, tes proches, tes collègues et tous ceux qui t'ont aimé sont ici aujourd'hui, pour te rendre hommage. Nous sommes là, réunis en ce lieu, pour te dire au revoir. Tu es parti avant nous, bien trop tôt, et tu nous rappelles qu'ici-bas, notre vie est peu de chose.

J'ai eu le bonheur d'avoir partagé avec toi une partie de ta vie publique et associative. 30 années exactement.

Toi qui avais l'art de cultiver l'amitié, la bonne humeur, le respect et le consensus, tu rendais tous ces moments joyeux et uniques. Comment les oublier ?

Tu avais de multiples activités au-delà de ton parcours professionnel et de ta vie de famille. Je vais essayer d'évoquer, sûrement avec beaucoup de maladresses, et en tous cas de raccourcis, ces moments importants pour la commune de Massérac :

- Tes activités publiques ont été exceptionnelles depuis l'âge de tes 18 ans avec la mise en place du remembrement sur la commune de Massérac. Tu as d'ailleurs été ensuite président de l'association foncière de remembrement à partir de 1989 pendant presque 30 ans. Cela t'a permis d'être un réel homme de terrain puis sûrement le meilleur connaisseur du territoire communal.

- Parallèlement tu as été conseiller municipal sous le 2ème mandat de Paul Demassard de 1983 à 1989.

- Depuis 2020, selon un accord convenu ensemble, tu as géré les commissions agricole et voirie en tant qu'animateur bénévole non élu. Ton implication a forcé le respect des Élus, des agents techniques et de la population en général. On gardera notamment en mémoire quelques réalisations : les ralentisseurs dans le bourg en lien avec la commission départementale de sécurité de Loire Atlantique, l'estimation des dégâts suite aux dernières inondations de janvier 2025 sur les routes communales pour essayer de monter un dossier justifiant de subventions exceptionnelles de l'Etat, la représentation de la commune au sein du groupement de

Guemené Penfao, Pierric et Conquereuil pour le suivi des affres d'offres, le projet des trottoirs rue de la Sencive, et l'entretien régulier de toute la voirie de Massérac. Tu as rempli bénévolement le rôle d'un véritable adjoint au Maire.

- Ta fine connaissance du territoire a permis d'aider à la validation et au suivi du zonage Natura 2000, à l'élaboration de l'inventaire des zones humides de Massérac lors de l'élaboration du PLU de Massérac adopté en 2013. Tu as mené également les réunions de zonage de l'inventaire bocager en 2023 et 2024.

- Récemment, depuis quelques années, tu étais un des 2 porte-drapeaux pour les cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre.

- Ton immense implication auprès des associations a été remarquée. Tu t'es complètement investi dans les activités liées à la chasse notamment avec presque 50 années de la création de l'ACCA de Massérac dont 40 ans en tant que Président. Tu as été un grand défenseur des Ball trap même dans les périodes les plus difficiles au niveau de l'organisation et des autorisations administratives. Tu partageais ton enthousiasme au-delà de la commune avec tes amis chasseurs de toutes les communes environnantes. Cela t'a valu de recevoir la médaille départementale de la chasse en récompense de tes efforts cynégétiques passionnés sur le territoire.

- Tu n'avais de cesse également de vouloir indemniser à sa juste valeur les propriétaires de terrain pour leur autorisation de l'exercice du droit de chasse.

- Tes relations avec toutes les associations de Massérac ont toujours été bienveillantes et t'ont valu le respect de l'ensemble du monde associatif local.

Ton départ laisse un vide immense dans le cœur de beaucoup de personnes qui t'appréciaient énormément : ton expertise du terrain et des usages, ta connaissance de la population et du territoire étaient réellement précieuses et nous manqueront à jamais.



Estimé pour ta compétence, ton investissement, ta détermination sans faille, au sein de tes différentes responsabilités communales et associatives, tu nous manqueras toujours, mais ton souvenir continuera à nous inspirer : tes leçons de vie notamment celles du respect des personnes et de l'ardent souci du consensus, resteront avec nous à jamais.

Je te souhaite de reposer en paix, mon cher ami.

Fabrice Sanchez
Maire de Massérac

ÉLOGE FUNÈBRE
Massérac, le 21 juin 2025

Décès 2025

M ^{me} Solange MARSAC (née CHAUVEL) ...	5 février
M ^{me} Maria BESSETTE (née AURAY)	16 février
M ^{me} Madeleine LUNEAU (née LEMAIRE)	28 février
M. Alain CLAVIER	16 juin
M. Thiago DUANT-DEBRAY	13 juillet
M. Gilbert HOULLÉ	1 ^{er} août
M. Michel JAUDOU	3 août
M ^{me} Marguerite MALOIS (née PARÉ)	4 août
M. André CHASLES	7 septembre
M. Jean JOLY	5 octobre
M. Jacques BARAIS	16 octobre

>>> TÉMOIGNAGE...

Les 28 et 29 juin 1975

Le grand Festival de Massérac a accueilli 25 000 personnes

Il fallait l'audace, l'énergie, la ténacité, d'une petite équipe de jeunes et la confiance de l'Amicale laïque de Massérac pour mener à bien le premier festival de musique folk en Bretagne.

L'affaire démarre un dimanche matin de juin 1974, à l'heure de l'apéritif, chez Georgette. Son épicerie - mercerie - café occupe le rez-de-chaussée de l'ancienne maison de mes grands-parents dont les initiales M-L ont aujourd'hui disparu du pignon. J'officie derrière le bar, un petit coup de main bénévole à la mère de mon plus vieil ami, Christian Lemaître.

C'était, sinon un rituel, une habitude de nous retrouver chez Georgette pour le plaisir de discuter de la semaine écoulée, du temps qu'il fait, de l'actualité (Valéry Giscard D'Estaing venait d'être élu président de la République), du foot, d'automobile et du prix de l'essence qui ne cessait d'augmenter à la suite du premier choc pétrolier provoqué par la guerre du Kippour, de cinéma, de musique et plus particulièrement du folk breton (Tri Yann, Glenmore, Stivell, le Père Jean, Sonerien Du ...), et des potins du canton. Un rendez-vous dominical célébré en faisant tinter les verres. Notre messe. Nous, c'est un petit groupe de 20-30 ans, qui se connaissaient depuis l'enfance ou qui avaient des affinités communes : Dominique Chauvel, Jean Demassard, Gaétan Ghisolfi, Alain Billard, Luc Drouaud, l'institutrice de Massérac à l'époque et moi. Sept bourrés d'envie de faire chanter la vie.

Ce jour-là, la discussion évoqua la prochaine réunion de l'Amicale laïque dont nous étions tous membres. Réunion où allait se décider, comme tous les ans, la reconduction de la fête de l'Amicale : bal, buvette, galette saucisse. Ou course de stock-car. Une routine qui nous lassait.

À l'évocation de cette prochaine réunion de l'Amicale, Dominique fit la moue en tirant sur sa roulée et lâcha :

— On pourrait peut-être proposer quel-

que chose d'autre pour faire un peu bouger les habitudes...

— Pourquoi pas un concert, un concert avec les musiciens que l'on aime, un concert de musique bretonne, suggérais-je,

— Si on fait quelque chose, moi je suis partant si on fait carrément un festival. Il faut voir les choses en grand ! dit fermement Jean.

Pendant trois secondes le temps semble suspendu, nous regardons tous Jean ... je lève mon verre

— Chiche !

— Chiche !

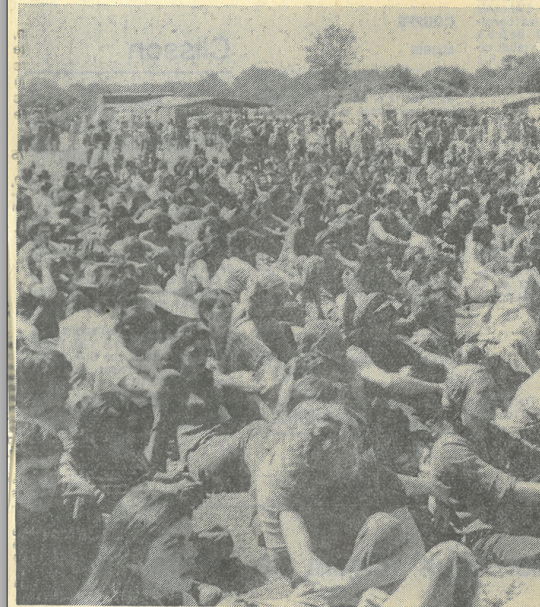
Au pied du bar, nous esquissons un plan de travail et qui fait quoi. D'abord convaincre l'Amicale. Ce ne sera pas une mince affaire. Suivra, pour l'équipe fondatrice, une année de travail intensif. Établir un programme artistique, contacter les artistes, évaluer le budget nécessaire, trouver le lieu du festival et négocier avec les agricul-

teurs la mise à disposition de leurs champs, réfléchir à la surveillance des entrées, à la sécurité (gendarmerie, pompiers), à l'approvisionnement et à la communication. Nous nous répartîmes le boulot et faisons entre nous les point d'étapes et les choix nécessaires. Quand tout serait prêt, il serait temps de mobiliser Massérac pour assurer bénévolement la logistique.

Pour convaincre l'Amicale, on commença par esquisser un programme susceptible de mobiliser les gens de notre génération. Cet argument de s'adresser à l'avenir, à la jeunesse, convainquit la plupart des Anciens de l'Amicale que nous sommes allés voir un par un avant la réunion. Discussions au cellier autour d'une bolée de cidre,

Il fallait l'audace, l'énergie, la ténacité, d'une équipe de jeunes pour mener ce premier festival

Le festival d'express de Massérac

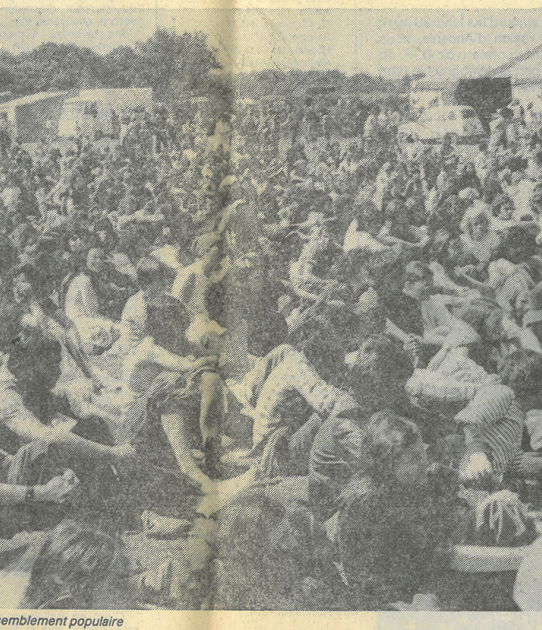


Un grand ras-

au comptoir de chez Jules ou de chez Georgette. Du côté des jeunes c'était acquis par envie de bouger, la fierté de valoriser le folk breton et gallo répondait à une attente de contestation douce de l'ordre établi. Nous emportâmes le vote de l'Amicale et par une discipline démocratique du respect de la majorité, qu'il faut saluer, toute l'Amicale œuvra à la réussite du projet.

Pour la petite équipe fondatrice, il n'y avait plus qu'à se mettre au boulot, chacun ayant la responsabilité d'une partie précise. Un an pendant lequel les 7 du départ bossèrent sans compter les

heures, ni les déplacements payés avec leurs fonds propres. Nous devions rendre compte de temps en temps à l'Amicale de l'avancée des dossiers. Très vite, nous décidons que le festival se déroulera sur un jour d'accueil et deux jours de concert, lequel ménagera une partie du programme pour les plus jeunes, avec Steve Warring, dont les chansons jazzies étaient à même de faire chanter un public de 7 à 77 ans. Nous tenions aussi à la place des chanteurs à texte, des talents bretons émergents et à une ouverture vers des artistes d'autres cultures régionales. Chacun mobilisa ses réseaux. Je sollicitais l'ami Michel Arbatz, connu pour la poésie de ses chansons de lutte sociale ; le Père Jean dont j'avais fait les po-



rassemblement populaire

Photos © Maurice Martin Ouest-France

chettes de disque et dont la renommée lui donnait place dans nombre de fest-noz ; Eugène Cogrel, écrivain et conteur de Guéméné-Penfao, cheville ouvrière de la revue Pihern, avec qui je militais pour la reconnaissance du gallo ; Jakez Lesouef, merveilleux sonneur de cornemuse dont le magasin Le chant de l'Alouette, à Redon, était un rendez-vous prisé des musiciens ; l'écrivain Jean-Joseph Julaud pour son réseau de poètes ; pour le réseau des agricul-

teurs engagés dans des alternatives au productivisme, Paul Roulleau, pionnier des paysans-boulangers, poète et conteur de Guenrouët, qui venait de créer le Cirque Bidon ; Jean-Louis Latour pour le réseau des cercles celtiques Kendalc'h et sa femme Marie-Christine qui tenait la librairie L'Eau Vive à Redon ; et j'en oublie. Par ailleurs, il fallut choisir entre les disponibilités des artistes et les cachets demandés. Le budget grossissait et il fallut fixer son équilibre à partir du nombre d'entrées que l'on estimait plausibles. Les chiffres nous inquiétaient. Autant dire que nous vécûmes jusqu'au samedi soir dans l'angoisse de nous re-

trouver avec des dettes. De mémoire, nous avions fixé le point d'équilibre à 5 000 entrées, ce qui était énorme à l'époque.

J'étais chargé de la communication du festival. Les années passant je ne me souviens plus, et je m'en excuse, de qui dessina l'affiche. Outre l'affiche, je proposais d'éditer un autocollant dérivé de l'affiche. Armé de ces

seuls outils, je mobilisais mes réseaux. Des dizaines de volontaires de Guéméné-

Penfao, de Nantes, de Rennes. Pendant des semaines, nous fîmes le tour des lieux fréquentés par la jeunesse pour poser des affiches et distribuer des autos-collants : bars, facultés, sorties de cinémas et de concerts. Des autos-collants partout, jusque dans les toilettes publiques des grandes villes ! Une communication de terrain. Le bouche à oreille fit le reste.

Les jours précédant le festival, ce fut un grand bonheur de voir tout le village se mobiliser pour flécher, établir les points d'entrées, monter les stands et les bars, donner un coup de main où il fallait. Idem, le lundi pour démonter la scène, les stands et nettoyer les champs. Nous avons vu s'exprimer avec générosité, bonne humeur et talents, le caractère de Massérac : servir avec entrain une cause commune même si elle bouscule un peu les habitudes. Et je crois que beaucoup y prirent du plaisir et en retirèrent une fierté.

L'affluence dépassa nos espérances. Le samedi en milieu d'après-midi, nous avions équilibré le budget. Le dimanche soir, on parlait de 25 000 spectateurs. Le bénéfice était conséquent et historique dans l'histoire de l'Amicale.

RÉTROSPECTIVE

1974



Sculpture des sœurs Goadec à Carhaix

Photo © Alain Billard

Nous vécûmes dans l'angoisse de nous retrouver avec des dettes

LA VOIX FORTE DES MINORITÉS

CHATEAUBRIANT. — Tout un village de tentes s'est dressé dans une prairie voisine. Roulés dans leur duvet, d'autres campeurs ont dormi directement à la belle étoile. Il faisait un peu froid samedi soir dans la prairie de Massérac et ceux qui ne dansaient pas avaient placé une couverture sur leurs épaules pour écouter Manu, un jeune chanteur contestataire ; les Kourérien qui mélangent aux vieilles mélodies les sonorités folk des guitares électriques ; les sœurs Goadec, trois voix de la basse Bretagne, tête d'affiche des fêtes de nuit et des grands bals des villages des monts d'Arrée.

A elles seules, les sœurs Goadec étaient la Bretagne dans sa simplicité et aussi sa rudesse. Ce sont trois artistes de l'expression populaire, un art qu'elles possèdent qui touche le cœur et entraîne toute une jeunesse dans la fête.

« L'expression populaire n'est pas synonyme de la médiocrité » a pu dire un musicien à quelques perturbateurs du festival (les anarcho-éthylques sont hélas de retour).

Dès samedi après-midi, on a pu rendre compte que les minorités avaient saisi leurs opportunités. Elles ont une voix forte qui a porté durant tout le week-end dans cette commune de haute Bretagne et des bords de la Vilaine.

Il n'y a pas eu que les Celtes (Glenmor, Le Men et bien d'autres) à avoir crié leurs aspirations. Imanol est aussi monté sur la scène pour exprimer les aspirations du peuple basque.

Une exposition était même consacrée à la Chine rappelant que, là aussi, dans ce vaste territoire, un régime féodal avait baillonné des groupes ethniques. Mais depuis, le président Mao... Il est difficile de citer tous les artistes présents pendant deux



Le Men : de la poésie contestataire



Les sœurs Goadec



Glenmor, une voix forte



Imanol : les luttes du peuple basque

Photos © Maurice Martin Ouest-France

RÉTROSPECTIVE

1974



► La proposition d'une seconde édition - soutenue par plusieurs d'entre nous - se traduisit par notre éviction de l'Amicale... cette dernière préféra s'endormir sur la recette comme sur un trésor de guerre. Gestion économe, certes, mais dépourvue de stratégie. Nous étions les premiers en Bretagne à avancer l'idée d'un festival de musique populaire. L'histoire a montré que nous avions non seulement raison mais que l'affirmation de la culture bretonne, pensée comme un dialogue avec les autres cultures, correspondait à une attente. Les années qui suivirent, jusqu'à aujourd'hui, ont prouvé que nous avons ouvert la porte à d'autres festivals (Carentoir, Malestroit, Vieilles Charrues, Chants de marins etc...). Je regrette toujours que la frilosité de l'Amicale n'ait pas permis de faire une seconde édition et d'installer Massérac dans le paysage des rendez-vous culturels bretons.

S'il faut garder un souvenir plaçant en ce sens d'une vision stratégique, c'est celui d'un des artistes les plus modestes à l'époque : l'arrivée par le chemin du Port Roland de Paul Roulleau, à pied à la tête de son cheval tirant la jolie verdine de son cirque, avec à sa suite un jeune homme, Pierrot, à qui il venait d'apprendre à faire quelques tours de jonglage et à cracher le feu. Pierrot qui, en hommage, prit pour nom d'artiste Bidon. Pierrot Bidon qui, une dizaine d'années plus tard, créait le cirque Archaios donnant à l'art circassien un nouvel alphabet de renommée internationale. Massérac a vraisemblablement raté un rendez-vous avec les arts de plein air. Il y a un risque à regarder trop longtemps dans le rétroviseur : celui de se laisser submerger par la nostalgie du temps qui passe, celle des amitiés et celle de la jeunesse qui s'enfuit, celle de réécrire l'histoire. Il y a aussi une qualité, celle de puiser exemple dans l'audace à faire vivre la liberté de création. Ce qui reste un indispensable oxygène. ■

Gilles Luneau

« L'expression populaire n'est pas synonyme de la médiocrité » a pu dire un musicien à quelques perturbateurs du festival (les anarcho-éthiques sont hélas de retour).

Dès samedi après-midi, on a pu rendre compte que les minorités savaient se faire entendre. Elles ont une voix forte qui a porté durant tout le week-end dans cette commune de haute Bretagne et des bords de la Vilaine.

Il n'y a pas eu que les Celtes (Glenmor, Le Men et bien d'autres) à avoir crié leurs espérances. Imanol est aussi monté sur la scène pour exprimer les aspirations du peuple basque.

Une exposition était même consacrée à la Chine rappelant que, là aussi, dans ce vaste territoire, un régime féodal avait baillonné des groupes ethniques. Mais depuis, le président Mao... Il est difficile de citer tous les artistes présents pendant deux jours à Massérac.

Précisons quand même qu'il n'y eut pas que de la chanson. A travers les jeux du cirque, un groupe a exprimé les problèmes des paysans. Le rideau s'est aussi ouvert sur « Presqu'île à vendre », une pièce expliquant les difficultés des paludiers de Guérande. Le Galion a apporté un peu de rêve et de poésie.

Enfin sur un grand mur des militants ont rappelé les luttes en cours.

Incontestablement, l'amicale laïque de Massérac avait visé haut, mais elle a atteint la cible. Une fête peut être aussi un moyen de culture. Des milliers de personnes rassemblées l'ont prouvé.

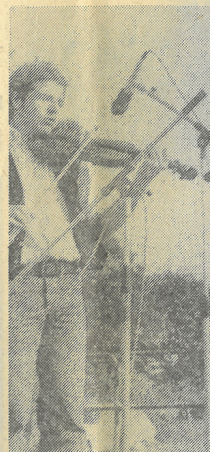
A 11 h, samedi soir, on manquait de chouchen.

30 JUIN 1975

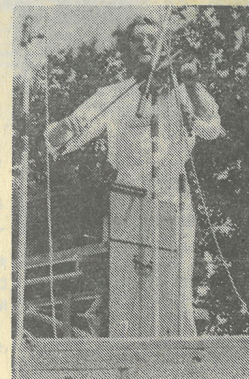
CHATEAUBRIANT-ANCENIS



Glenmor, une voix forte



Imanol : le



Manu



Les jeux du cirque

Festival d'expression populaire

» TÉMOIGNAGE...

Adopté par l'ensemble des présents, le projet pouvait être élaboré avec un conseil d'administration décidé dont je fus le président par défaut ; Jean Demassard en était le coordonnateur, s'étant mis en disponibilité. Dès lors, ce fut un long processus de déclarations administratives, de recherches de sponsors et de programmations. L'amicale était aux antipodes de ces fêtes habituelles, meeting aérien, stock-car (de nombreuses Photos et Diapos sont consultables)...

En organisant cette manifestation, à but non-lucratif, nous désirons :

- **faire connaître le maximum de créations culturelles**, liées directement aux réalités présentes, ou méconnues de par la réaction de la censure et au manque manifeste d'informations.
- **donner libre cours à l'expression culturelle** (Bretagne, Occitanie, Pays Basque).
- **permettre à toute création artistique personnelle ou collective, de prendre place** au sein de ce rassemblement.
- **donner au caractère de ce festival ces aspirations primitives et naturelles**, c'est-à-dire celles de la fête au village.

Notre souhait qui représente les motivations réelles de l'Amicale Laïque de Massérac, consiste à créer ce festival le 29 et le 30 Juin 1975 de sorte que tous les représentants, spectateurs et animateurs, repartent avec autre chose qu'un bon souvenir à savoir : le senti-

ment que chacun doit participer au développement de la culture populaire. Le lieu fut plus difficile à trouver afin d'assurer la programmation et l'hébergement des festivaliers. Alain Clavier, Jean Taillandier et Albert Bréger, octroyèrent quelques ares, non loin du Don



s luttes du peuple basque

Les musiciens de l'Harmonie St-Michel fêtaient vendredi soir leur chef de musique, Paul Dufresne. Celui-ci avait en effet été honoré le 1^{er} juin au Croisic lors du concours départemental F.S.C.F. M. Clermont, président de l'U.S.L.O., avait décoré le président de la commission de musique de la médaille de bronze du ministère de la Jeunesse et des Sports. Récompense méritée par soixante années consacrées au service de la musique et surtout des jeunes qu'il a formés avec une compétence et un dévouement unanimement reconnus.

Le maire épingla symboliquement la médaille au cours de cette soirée. Au Croisic, ce 1^{er} juin, l'Harmonie St-Michel concourait sur deux fronts : en harmonie et en batterie-fanfare. L'harmonie, seule dans sa division, mais concourant avec des formations de divisions inférieures, donc avec un répertoire



au Pont-Robert ; qu'un hommage leur soit rendu ! Petit à petit la population masséracéenne adhéra au projet, se mobilisa pour la mise en place et fut au rendez-vous le jour J. Près d'une centaine de personnes permirent le bon déroulement de cette fête.

La commune de Massérac s'était singularisée sur tout le territoire...

Les commerçants du bourg, quelque peu circonspects au départ, s'enthousiasmèrent au cours du week-end ; seuls quelques cerisiers pâtirent de la ruée des festivaliers. La réussite fut totale et permit à l'amicale d'entrevoir des projets bénéfiques pour l'école publique et la commune, tant les retombées financières furent importantes. La cantine de la Grotte fut structurée de façon pérenne, le transport scolaire fut assuré avec l'achat d'un mini-bus, les aides à l'école et au club de football, nouvellement créé, furent accentuées.

Alain Billard pour l'Amicale laïque

Oyez Oyez habitants de Massérac !



Nous avons le plaisir de vous annoncer que «Le Festival médiéval» revient dans la commune **le 5 juillet 2026**. Après 4 ans d'absence, les chevaliers investissent à nouveau les marais, cette fois pour un tournoi organisé par Jean de Rieux pour une quête palpitante autour de Lancelot du Lac et Saint Benoît !

Ugo Pinson

☎ 02 53 64 90 40 • 06 31 61 27 72



Liste des Associations

■ ACCA

(Association Communale Chasse Agréée)
43 rue de la Grée du Moulin 44290 Massérac
Joël CROCHARD ☎ 06 43 84 60 31
accamasserac@hotmail.com

■ Association "Doudou"

3 Rolland 44290 Massérac
Alexandra AUBERGER ☎ 06 44 07 62 36
alex.auberger02@gmail.com

■ Association des Parents d'Élèves de Massérac "Les Petites Mains"

1 bis rue Saint-Benoît 44290 Massérac
M^{me} KERLO, présidente ☎ 06 65 76 52 42
ape.masserac.lespetitesmains@gmail.com

■ Association MEST

(Massérac Environnement Santé Transport)
Soutien Gare de Massérac 44290 Massérac
22 rue de la Grée du Moulin
Muriel LALANNE ☎ 06 85 57 52 55
association.mest@gmail.com

■ Beslé-Massérac LOISIRS

13 Le Plessis 44290 Massérac
Fabien CISEAU ☎ 06 73 08 73 43
g.panhaleux@orange.fr

■ Comité de Jumelage avec Fontaines-d'Ozillac

20 rue de la Grée du Moulin 44290 Massérac
Bruno MASETTO ☎ 06 23 43 60 75
brunomasetto@sfr.fr

■ Compagnie "Et Ta Sœur"

2 rue du Prieuré 44290 Massérac
Léa ROBERT ☎ 07 86 22 22 66
lea88robert@orange.fr
cie.et.ta.soeur@gmail.com
viviane.goubard@gmail.com
brisson.brisson.amanda7@gmail.com

■ EPPN "Et Pourquoi Pas Nous"

17 rue des Grands Chênes - coismo 44290 Massérac
Laëtitia COURDIER ☎ 06 66 07 39 41
eppn44@gmail.com

■ Histoire et Patrimoine de Massérac

Paimbu - 5 rue du Vieux Bourg 44290 Massérac
☎ 06 99 14 40 61 - www.histoiredemasserac.com
histoirepatrimoinemasserac@gmail.com

■ "Les fours de Massérac se réveillent"

3 rue de la Sencive 44290 Massérac
Thierry PERRIN ☎ 07 57 46 69 36
tn.perrin@orange.fr

■ Massérac Photographie

14 rue du Lavoir 44290 Massérac
Sébastien MOURAUD ☎ 07 89 23 12 05
masseracphotographie@gmail.com

■ Association de Pêche aux engins d'Avessac et de Massérac

4 le Port Rolland 44290 Massérac
Jean-Pierre MEIGNEN ☎ 06 66 61 68 96

NOUVELLES ASSOCIATIONS

2025 ■ Festival historique du Pays de Redon

Mairie - 3 rue Saint-Benoît 44290 Massérac
Ugo PINSON ☎ 02 53 64 90 40
ugopinson@gmail.com

■ Paim'Bulle

Collégiale - La Cour 44290 Massérac
Gabrielle POTHIN ☎ 06 95 42 62 86
paimbulle@proton.me

2024 ■ Le Verger commun de Paimbu

Collégiale - 3 rue Saint-Benoît 44290 Massérac
M. Hoël JACK ☎ 06 85 52 02 37
www.vergerdepaimbu.fr
contact@vergerpaimbu.fr

■ Amicale Laïque

Le commun 44290 Guéméné-Penfao
Marion FERRE ☎ 06 81 42 22 80
marionferre@outlook.com

■ Club des Deux Rivières

3 La Gaharais 44290 Guéméné-Penfao
Laurence TAILLANDIER ☎ 06 76 88 82 74
earltaillandier@orange.fr

■ Football Club Guéméné - Massérac

Croquemaïs 44590 Derval
Sébastien BUREAU ☎ 06 66 64 48 64
Yoann PASCO (relation Massérac) ☎ 06 74 56 53 37
yohan.pasco@laposte.net
sebmenuiserie@sfr.fr

Sur notre commune de Massérac

COMMERÇANTS

Bar Tabac Journaux Épicerie Le Ti Melem

2 rue Saint-Benoît
Patricia et Didier CLOUET
☎ 02 40 79 36 61
patou.1985@hotmail.fr

Transports de marchandises

3 rue du Pont de Châteaubriant
Claudette PENARD ☎ 02 40 87 22 41

ARTISANS

JMF COUVERTURE

10 Rolland
Jean-Michel FÉVRIER
☎ 02 40 87 28 35 - 06 23 17 67 95

CDH

8 Rolland
David HOUGUET ☎ 09 53 90 86 55

MASSÉRAC AUTO

1 rue du Vieux Bourg - Paimbu
☎ 06 62 57 38 25
Du mardi au samedi
8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h

TP Assainissement terrassement

5 rue des Marais
Jean-Claude AUBINAIS
☎ 02 40 87 29 73 - 06 21 40 63 24

CTLP Multiservices

Patrice TESSE ☎ 06 33 34 20 74

Terrassement Assainissement Maçonnerie Forage - TPMG

2 rue du Domaine de la Porte
☎ 02 40 87 29 13 - 06 60 36 65 22

CJAL Multiservices Massérac

☎ 06 67 88 96 34

MATHI BAT NEUF & RÉNOVATION tout travaux

☎ 06 37 95 13 24

Couverture MOREAU

10 Laspé
Jonathan Moreau ☎ 06 66 98 16 47

SERVICES

Fée du Clean

35 rue Saint-Benoît
Garance GOUARNE ☎ 06 34 39 55 92
www.fee-du-clean.com

En-Vie d'Autonomie

35 rue de la grée du Moulin
Véronique HOCHARD (CESU)
☎ 07 49 83 36 92 - 02 40 51 39 12

Assistante Maternelle

11 rue du Vieux Bourg
Céline SAUVETRE ☎ 06 67 80 37 19

Atlantic Pêche

Le clos Maurin
Famille CROQUEFER ☎ 06 27 27 74 59

Gîte et chambres d'hôtes des Charmettes

4 La Bessière
Maryse & René DESROCHES
☎ 06 13 65 34 03 - 07 52 02 55 72

Expert Papiers

Pascal PRIGENT ☎ 06 62 58 34 69

Coach en Digital Marketing

17 rue de la Grée du Moulin
www.richard-sourdeau.fr
Richard SOURDEAU ☎ 06 50 23 08 96
contact@richard-sourdeau.fr

Bricolages Multi-services

www.je-fais-vos-bricoles.fr
17 rue de la Grée du Moulin
Richard SOURDEAU
☎ 06 50 23 08 96

IMMOBILIER

Conseiller indépendant Dr House Immo

14 rue de la Grée du Moulin
Régis CLAVIER
☎ 06 59 55 76 16
r.clavier@drhouse.immo

Conseiller indépendant Safti

22 Roland
Catherine AULNETTE
☎ 06 64 43 86 99

COMMERÇANTS AMBULANTS

La Cocotte à Tess

Thérèse KELL ☎ 06 14 86 07 86
Vendredi soir

Vente d'huîtres et crustacés Rotisserie

Nathalie PERRIN ☎ 06 23 43 62 76
Dimanche matin

Légumes du jardins

Benoît POLPRE ☎ 06 14 84 00 70
Dimanche matin

MÉDICAL - PARAMÉDICAL

CABINET MÉDICAL 6 rue du lavoir

Infirmières

Carole BALUEL et Aurélie LAILLE
☎ 02 40 87 09 62 - 06 69 51 28 11

Praticienne Bien-être Aromathérapie

Delphine DAVID et Carol GIRAUD
☎ 06 07 48 53 98

Praticienne Somatique

Marie FOULATIER ☎ 06 09 68 92 61

Graphothérapeute

Pauline CHAVEROT ☎ 06 13 48 33 78

Evan'essence NATUROPATHE CERTIFIÉE

4 rue de la Sensive
Valérie KÉCIR ☎ 06 01 86 92 05

ARTISTES-AUTEURS

Artiste peintre et dessinateur de BD médiavale

Paimbu
Ugo PINSON ☎ 02 53 64 90 40

Artiste peintre

4 La Lande de la Croix
Antoine CORREA ☎ 02 40 87 14 93

Artiste peintre

12 rue de la Grée du Moulin
Alexandre BALAN ☎ 07 88 02 01 75
albalanpoypoy44@laposte.fr

Graphiste

17 B rue Saint-Benoît
Stéphanie LONGU ☎ 06 17 72 12 13

Manifestations

Massérac en fête 2026



4 janvier

Vœux du Maire
avec la traditionnelle galette des rois
11 h • Salle Polyvalente

25 janvier

Présentation du Festival médiéval organisée
par le «Festival historique du Pays de Redon»
11 h • Salle Polyvalente

1^{er} février

Vente des billets pour le Cabaret
organisé par l'ALM - Amicale Laïque de Massérac

14 février

Soirée années 90-2000 organisée par l'APE
(Association des Parents d'élèves) • Salle Polyvalente

22 février

Concours de Belote organisé par le Club des 2 Rivières
Salle Polyvalente

7 - 14 - 21 - 27 - 28 - 29 mars

Cabaret organisé par l'ALM • Salle Polyvalente

15 - 22 mars

Élections Municipales • Salle du Conseil Municipal à la Mairie

18 avril

Ballade MOTOS organisée par l'association DOUDOU
Terrain de Foot

16 mai

Fête Celtique organisée par l'association AMEST

30 mai

Concours de Palets organisé par l'ACCA • Terrain de Foot

6 juin

Cochon Grillé organisé par le Club des 2 Rivières
Terrain de Foot

13 juin

Fête de la Musique organisée par DOUDOU • Terrain de Foot

14 juin

Inauguration du Four de la Butte organisée par
«Les Fours de Massérac se réveillent»

28 juin

Kermesse de l'École organisée par l'APE • Terrain de Foot

VENTE de PAIN
1^{er} dimanche du mois

4 janvier

1^{er} février

1^{er} mars

5 avril

4 octobre

1^{er} novembre

6 décembre

Pain de campagne **3^e**
UNIQUEMENT sur réservation
(le vendredi au plus tard)
☎ 07 57 46 69 36

**Les Fours de Massérac
se réveillent**



5 juillet

Fête médiévale

organisée par
le «Festival historique
du Pays de Redon»

Venez nombreux !

25-26 juillet

Ball-trap organisé par l'ACCA • Buttes de La Bessière

29 août

Portes Ouvertes au Verger de Paimbu à partir de 15 h

4 septembre

Forum des associations de 18 h à 20 h

7 septembre

Concours de Palets organisé par «Sport Loisirs
Beslé-Massérac» • Terrain de Foot

12 septembre

Repas Moules-frites organisé par DOUDOU • Salle Polyvalente

11 octobre

Octobre Rose à la Médiathèque organisé par AMEST
(Association Massérac Environnement Santé Transports)

17-18-23-24-25-30-31 octobre

Théâtre organisé par EPPN «Et Pourquoi Pas Nous ?»

15 novembre

Repas pour le Téléthon organisé par AMEST • Salle Polyvalente

21 novembre

Repas organisé par le Club des 2 Rivières • Salle Polyvalente

28 novembre

Repas à emporter organisé par l'ACCA • Sous les Halles

1^{er} dimanche de décembre

Repas CCAS • Salle Polyvalente

12 décembre

Repas Ami-Gueuleton organisé par l'ALM • Salle Polyvalente